



# ÉTUDE SUR LES BESOINS DE FORMATION DES SECTEURS PRODUCTIFS DU SÉNÉGAL

ÉLABORÉ PAR IBC SPAIN  
JUN 2020

## Contenu

|                                                                                                     |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Rapprochement au pays .....                                                                         | 2  |
| Évolution socioéconomique récente.....                                                              | 3  |
| Emploi.....                                                                                         | 4  |
| Analyse de la situation actuelle et perspectives du secteur productif et industriel au Sénégal... 6 | 6  |
| Situation actuelle du secteur productif du Sénégal .....                                            | 6  |
| Sous-secteurs industriels avec du potentiel de croissance.....                                      | 9  |
| Enjeux du secteur industriel au Sénégal .....                                                       | 10 |
| Analyse des secteurs avec du potentiel de croissance au Sénégal .....                               | 17 |
| Tourisme.....                                                                                       | 17 |
| Énergies renouvelables .....                                                                        | 20 |
| Pétrole et gaz .....                                                                                | 22 |
| Secteur portuaire .....                                                                             | 22 |
| Secteur des nouvelles technologies.....                                                             | 23 |
| Secteur agroalimentaire.....                                                                        | 24 |
| Analyse de la formation générale et professionnelle au Sénégal.....                                 | 25 |
| Système de la formation générale au Sénégal.....                                                    | 25 |
| Système de la formation professionnelle au Sénégal.....                                             | 28 |
| Analyse des politiques publiques dans l’emploi et dans la formation au Sénégal .....                | 32 |
| Conclusions .....                                                                                   | 35 |
| ANNEXE: Index des tableaux, graphiques et illustrations.....                                        | 36 |

## Rapprochement au pays



La République du Sénégal dispose d'une surface de 196.722 kilomètres carrés (surface terrestre et maritime) située dans la région de l'Afrique occidentale, en bordure de l'océan Atlantique avec un littoral de 531 kilomètres. Le Sénégal est bordé à l'Est par le Mali (419 Km) et au Sud par la Guinée-Bissau (338 Km) et la République de Guinée (330 Km).

Le Sénégal est un pays plat. Le point le plus élevé (581 mètres) se trouve dans la partie orientale. Le pays est traversé par quatre grands fleuves : le Sénégal, le Gambie, le Casamance et le Saloum. Presque le 19% du territoire du pays est du terrain cultivable. L'exploitation traditionnelle prédomine de 90%. Les principales zones de culture se trouvent entre les deltas et les bassins des fleuves susmentionnés.

Le climat est subsaharien tropical, en soulignant deux saisons : la saison sèche de novembre à juin et la saison de pluies de juillet à octobre. La végétation varie de la savane sahélienne au Nord à la forêt tropicale au Sud. Le tableau suivant indique les données de base du pays :

Tableau 1. Données de Base du Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : CIA WORLD FACT BOOK

| DONNÉES DE BASE DU SÉNÉGAL              |                                                         |
|-----------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Capitale                                | Dakar                                                   |
| Villes principales                      | Dakar, Touba, Rusfique                                  |
| Population (juillet 2020)               | 15.736.368                                              |
| Densité de population                   | 81 hab/Km <sup>2</sup>                                  |
| Croissance de la population             | 2,31%                                                   |
| Espérance de vie                        | 63,2 ans                                                |
| Taux d'alphabétisation                  | 51,9%                                                   |
| Taux brut de natalité (par mille hab.)  | 31,8                                                    |
| Taux brut de mortalité (par mille hab.) | 7,6                                                     |
| Langue officielle                       | Français, Wolof, Pulaar, Jola, Mandinka, Serer, Soninké |
| Religion                                | Musulmane                                               |
| Devise                                  | Franc CFA                                               |

Utilisateurs d'Internet (juin 2019)

9.749.527 utilisateurs

## Évolution socioéconomique récente

Le taux élevé de fécondité totale du Sénégal avec presque 4,5 enfants par femme en moyenne continue à renforcer le nombre de jeunes dans le pays, dans lequel plus du 60% de la population a moins de 25 ans. La fertilité continue à être élevée dû au désir ininterrompu des familles nombreuses, la faible utilisation de planification familiale et la maternité précoce. Dû au taux élevé d'alphabétisation du pays (plus du 40%), le chômage élevé (même entre les diplômés universitaires) et la pauvreté généralisée, les jeunes sénégalais ont très peu de perspectives, étant les femmes le groupe le plus défavorisé.

Quant à l'économie du Sénégal, elle est motivée par l'exploitation minière, la construction, le tourisme, la pêche et l'agriculture, représentant les principales sources d'emploi dans les zones rurales. Les principales industries d'exportation du pays comprennent l'exploitation minière de phosphate, la production de fertilisants, les produits agricoles et la pêche commerciale. Le Sénégal est en train de travailler sur des projets d'exploration pétrolière après la découverte de pétrole et de gaz dans la frontière maritime avec la Mauritanie.

Si nous nous concentrons sur les trois dernières années, le Sénégal a expérimenté une croissance de son PIB au-dessus du 6%. En outre, les exportations, les importations et les investissements étrangers directs ont augmenté. Tout cela avec une inflation contrôlée.

En fait, dans son rapport de janvier 2020, le FMI indique que le Sénégal accueille favorablement la forte croissance en 2019 au-delà du 6% pour la cinquième année consécutive, et une faible inflation, mais il indique également que l'activité économique a perdu du dynamisme dû au manque d'un système approprié de gestion des finances publiques. Les retards de paiement aux fournisseurs de la part du gouvernement ont abouti à un ralentissement des grands travaux publics. De cette manière, la croissance du PIB a passé, en 2019, d'une prévision du 6,7% à 6%.

Tableau 2. Principaux indicateurs économiques. Élaboration ad hoc. Sources : diverses

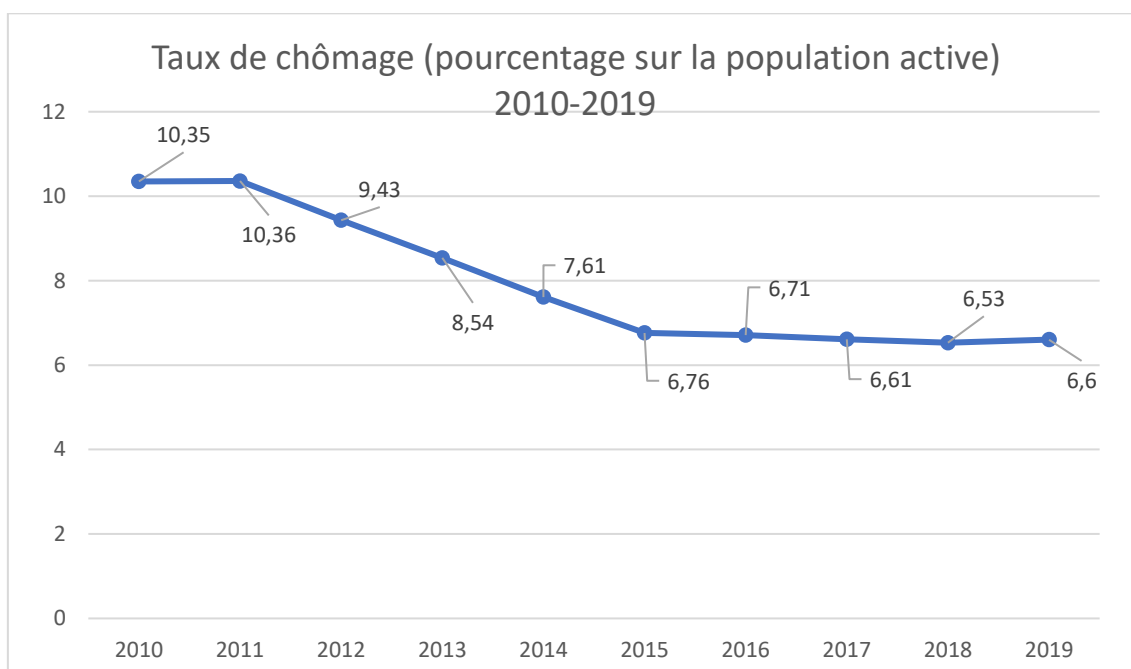
| PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES                                     | 2017   | 2018   | 2019   | Source :                                                 |
|------------------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|----------------------------------------------------------|
| <b>PIB (MUSD à des prix courants)</b>                                  | 20.913 | 23.487 | 25.338 | FMI Rapport d'approbation ICP (Janvier 2000)             |
| <b>Taux de variation réelle (%)</b>                                    | 7,2    | 6,2    | 6,9    | FMI Rapport d'approbation ICP (Janvier 2000)             |
| <b>Inflation. Moyenne annuelle (%)</b>                                 | 0,6    | 0,5    | 1,3    | FMI Rapport d'approbation ICP (Janvier 2000)             |
| <b>% Chômage de la population active</b>                               | 6,61   | 6,53   | 6,6    | Banque Mondiale / Organisation Internationale du Travail |
| <b>Exportations en MUSD</b>                                            | 2.989  | 3.670  | 4.105  | ICEX                                                     |
| <b>Exportation, % de variation par rapport à la période précédente</b> | 9,4    | 22,8   | 11,9   | ICEX                                                     |
| <b>Importations en MUSD</b>                                            | 6.728  | 6.609  | 7.150  | ICEX                                                     |
| <b>Importations % de variation par rapport à la période précédente</b> | 7,7    | -1,7   | 8,1    | ICEX                                                     |

|                                         |     |     |      |                                        |
|-----------------------------------------|-----|-----|------|----------------------------------------|
| Investissement Étrangère Direct en MUSD | 587 | 629 | 868* | UNCTAD World Investment report. (2019) |
|-----------------------------------------|-----|-----|------|----------------------------------------|

## Emploi

Le Sénégal a une population estimée de 15,7 millions d’habitants, sa population est jeune, le 54% de la population totale est âgée de 15 à 64 ans, conformément au Fonds des Nations Unies pour la Population, c’est-à-dire qu’elle a une population de plus de 8,4 millions d’habitants en âge de travailler et considérée population active.

Tel qu’il a été constaté au début du document, le taux de chômage pour l’année, conformément à la Banque Mondiale à partir des modèles prédictifs de l’Organisation International du Travail des Nations Unies, le taux de chômage du Sénégal a atteint le 6,6% du total de la population ayant l’âge pour travailler (15 ans ou plus), face à un taux du 10,35% enregistré au cours de l’année 2010.



Graphique 1. Taux de chômage 2010-2019. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale/OIT

Conformément aux mêmes sources précitées, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes qui ont atteint un taux de chômage du 7,44% au cours de l’année 2019, pendant que les hommes avaient atteint un taux de chômage du 6,03%.

Il existe des contradictions dans les statistiques du chômage entre l’Organisation International du Travail et l’Office des Statistiques du Sénégal. Selon les sources gouvernementales, le niveau de chômage des personnes de 15 ans et plus est estimé en 16,9% au quatrième trimestre 2019. Ce phénomène est un peu plus remarquable dans les zones rurales où le 18,7% de la population active est au chômage par rapport au 15,5% dans les zones rurales. Le chômage est plus important chez les femmes (27,6%) par rapport aux hommes (8,6%). Cette disparité des données est due aux différentes formes de calculer le chômage.

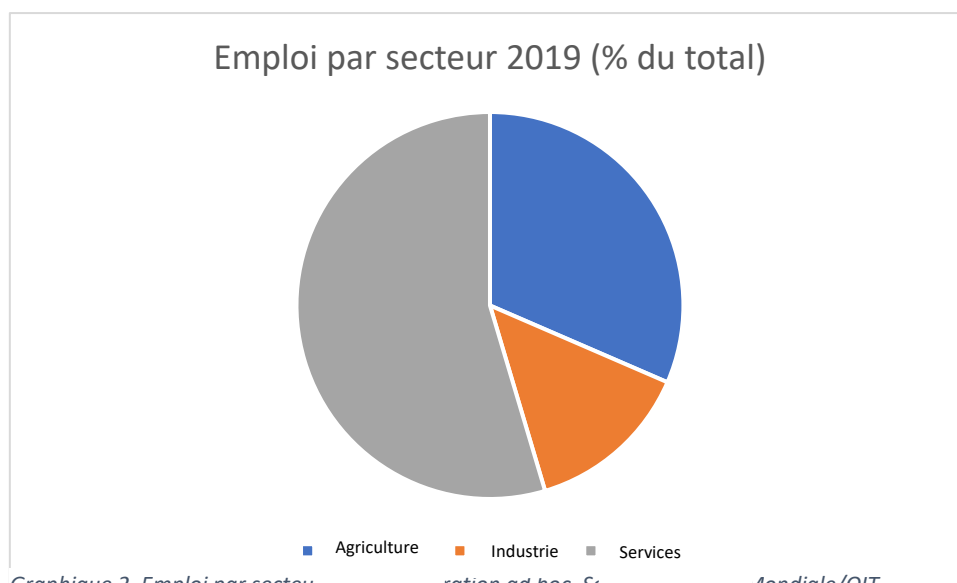
En termes d'emploi, le Registre Général des Entreprises (RGE) de l'ANSD publié en 2019, estime que presque le 80% de l'emploi est réalisé dans le secteur informel, et cela pourrait expliquer la disparité des données et les statistiques des taux de chômage.

Plus de la moitié (59,3%) de la population en âge de travailler (de 15 ans ou plus) a participé au marché du travail dans le quatrième trimestre de 2019. La participation dans le marché du travail varie selon l'environnement. Dans le secteur urbain, le taux a atteint le 60,7% dans les zones urbaines face au 57,7% dans les zones rurales. Ce taux varie aussi selon le sexe, 67,9% pour les hommes et 51,1% pour les femmes.

Concernant l'emploi salarié, dans le quatrième trimestre de 2019, deux personnes employées sur cinq (40,9%) sont des salariés. Des différences considérables sont remarquées entre les sexes. Le taux d'emploi salarié pour les hommes est du 48,4% par rapport au 27,8% pour les femmes. Ces écarts sont encore plus marqués selon le lieu de résidence, avec un taux d'emploi salarié du 51,0% dans les zones urbaines face au 24,8% dans les zones rurales. Ce qui indique qu'il existe des travaux qui se trouvent sur la ligne qui marque la frontière entre l'emploi et le chômage.

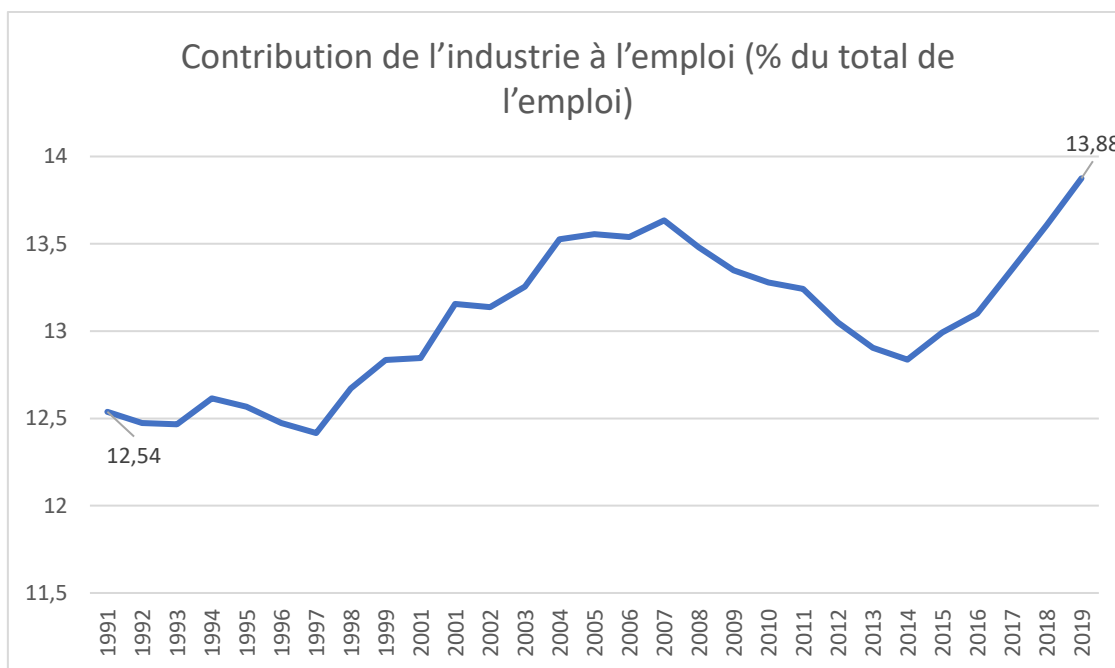
La précarité de l'activité informelle s'explique également par le faible niveau de formation de leurs cadres. Les données indiquent qu'uniquement le 2,7% de la main-d'œuvre totale de ces unités de production informelle possède de la formation formelle, bien que le secteur informel est caractérisé par sa facilité d'entrée pour la majorité des jeunes qui quittent le système scolaire et qui pourraient rencontrer un lieu de formation et intégration là.

Si nous nous concentrons sur le rapport de l'emploi et le secteur productif de l'économie du Sénégal en 2019, ainsi que sur la contribution au PIB, le secteur des services était le secteur qui a employé le 54,6% du total des emplois, suivi de l'agriculture (31,5%) et l'industrie (13,9%), selon les données de la Banque Mondiale sur la base des modèles de l'Organisation Internationale du Travail.



Graphique 2. Emploi par secteur 2019. Elaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale/OIT

Si nous nous concentrons sur les apports de l'industrie au domaine de l'emploi, nous pouvons apprécier que sa contribution a augmenté de façon progressive depuis les années 1990 et s'est accéléré depuis 2014, concrètement, l'année 2019 était l'année dans laquelle l'industrie a contribué, en pourcentage, depuis les années 1990.



Graphique 3. Contribution de l'industrie à l'emploi 1991-2019. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale

## Analyse de la situation actuelle et perspectives du secteur productif et industriel au Sénégal

### Situation actuelle du secteur productif du Sénégal

Le Sénégal se distingue d'avoir une économie orientée vers le secteur des services, sa contribution au PIB au cours de l'année 2018 a atteint le 50,37% du total. Il est suivi par le secteur de l'industrie avec une contribution au cours de la même année 2018 du 25,83% et, finalement, l'agriculture, l'élevage et la pêche, représentant le 16,56% au cours de l'année 2018.

Tableau 3. Secteurs productifs du Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale

| Indicateur                                                    | Contribution au PIB (valeur ajoutée) |      |      |        | Croissance moyenne annuelle |           |           |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------|------|------|--------|-----------------------------|-----------|-----------|
|                                                               | 1990                                 | 2000 | 2010 | 2018   | 1990-2000                   | 2000-2018 | 2017-2018 |
| Agriculture, élevage et pêche,                                | 18%                                  | 17%  | 16%  | 16,56% | 2,4%                        | 4,3%      | 7,7%      |
| Industrie (y compris la construction), valeur ajoutée (% PIB) | 20%                                  | 20%  | 22%  | 25,83% | 3,8%                        | 5%        | 6%        |



|                                         |        |        |        |       |    |      |      |
|-----------------------------------------|--------|--------|--------|-------|----|------|------|
| <b>Services, valeur ajoutée (% PIB)</b> | 52,03% | 50,29% | 52,75% | 50,4% | 3% | 4,4% | 6,5% |
|-----------------------------------------|--------|--------|--------|-------|----|------|------|

Si nous observons l'évolution du pourcentage de contribution de chaque secteur, nous observons que le seul secteur en croissance est le secteur industriel, en 1990 il contribuait au 20% et en 2018 presque au 26%, ce qui indique que, petit à petit, l'économie du Sénégal est en voie d'industrialisation, bien que, au cours de l'année 2018, la croissance du secteur industriel a diminué par rapport au secteur agricole et au secteur des services.

Conformément aux statistiques du Fonds Monétaire International (FMI), l'activité manufacturière a augmenté de 73%, sur la base de l'année 2010 (2010=100), pendant la période 2014-2018 comme le montre le tableau suivant :

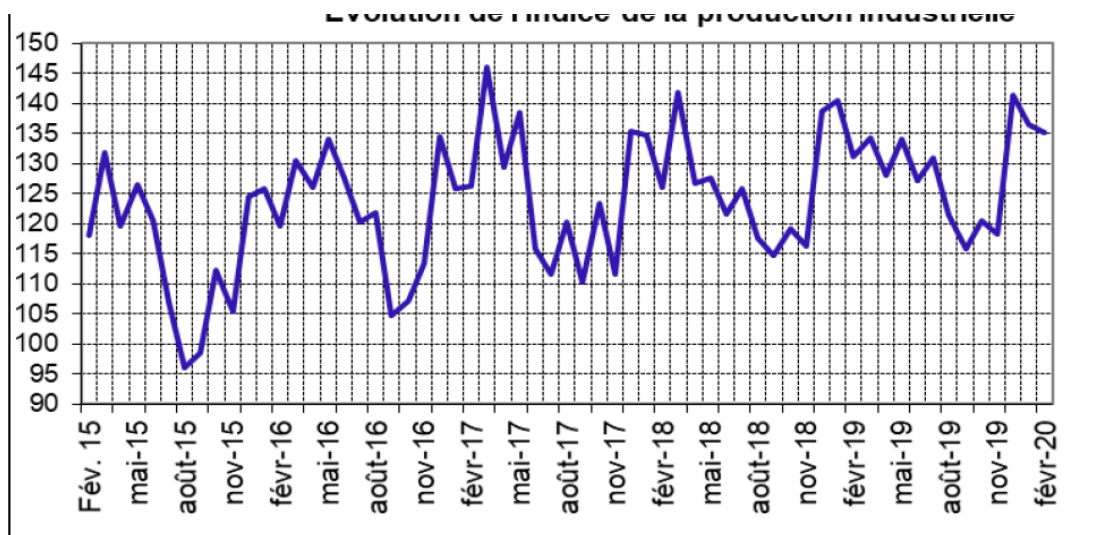
Tableau 4. Activité manufacturière. Élaboration ad hoc. Source : FMI

| Année                              | 2014  | 2015   | 2016   | 2017   | 2018   |
|------------------------------------|-------|--------|--------|--------|--------|
| Activité manufacturière (2010=100) | 93,15 | 122,95 | 144,77 | 160,33 | 161,15 |

Même si l'augmentation au cours de la période 2014-2018 a été élevée, l'augmentation en 2018, par rapport à l'année 2017, n'est que de 0,51%, car la grande hausse de la production au cours de la période analysée est pendant la période 2015-2016, conformément aux données du FMI.

En outre, l'Agence Nationale des Statistiques publie le taux harmonisé de la production industrielle, sur la base de l'année 2006. Dans le graphique indiqué à la suite, on apprécie l'énorme volatilité dans la production industrielle pendant la période février 2015-février 2020.

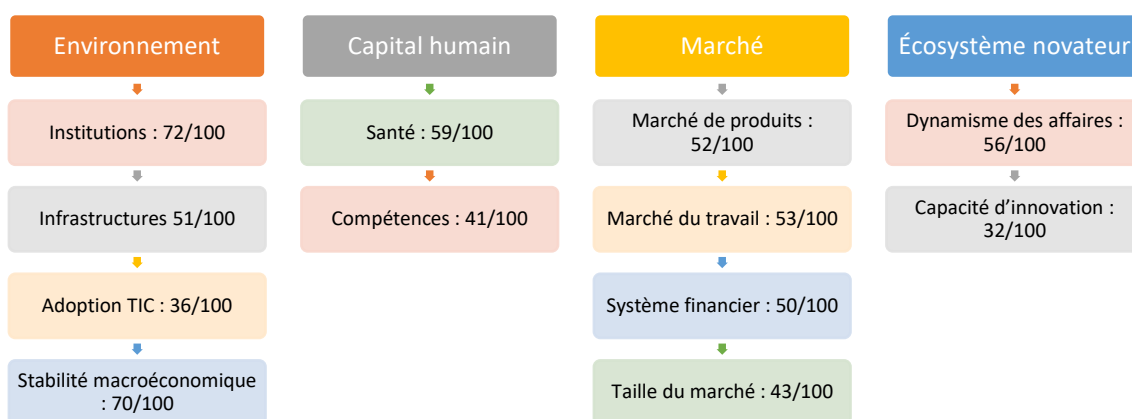
Illustration 1. Évolution de l'indice de production industrielle. Source : Agence Nationale des Statistiques du Sénégal





En matière de compétitivité globale, conformément au rapport de Compétitivité élaboré par le World Economic Forum en 2019, le Sénégal se situait au rang 113 sur 141 du Taux de Compétitivité Globale, face au rang 112 en 2017, avec un score de 49,7 (sur 100), en améliorant légèrement son score par rapport au même taux de l'année 2017, mais pas suffisamment pour monter des positions dans le classement.

Ce classement analyse les différents aspects en tant qu'environnement, capital humain, marchés et écosystème novateur lesquels, à son tour, se divisent en plusieurs sous-taux. Les scores de Sénégal sont les suivantes :



*Illustration 2. Taux de compétitivité du Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : Forum Économique et Mondial*

Comme le montre l'illustration précédente, la Sénégal se distingue, surtout, par la stabilité institutionnelle et macroéconomique. Par contre, il a une marge de progression en tout ce qui concerne la technologie, à l'innovation et les compétences dans le domaine du capital humain.

Conformément à ce qui est indiqué par la Banque Mondiale, l'économie du Sénégal affronte les restrictions liées à la distribution et à l'accès à l'énergie, le contrôle de l'eau, le développement de l'infrastructure de base (particulièrement dans l'agriculture) et l'accès à la terre, ce qui limite la productivité et réduit la compétitivité.

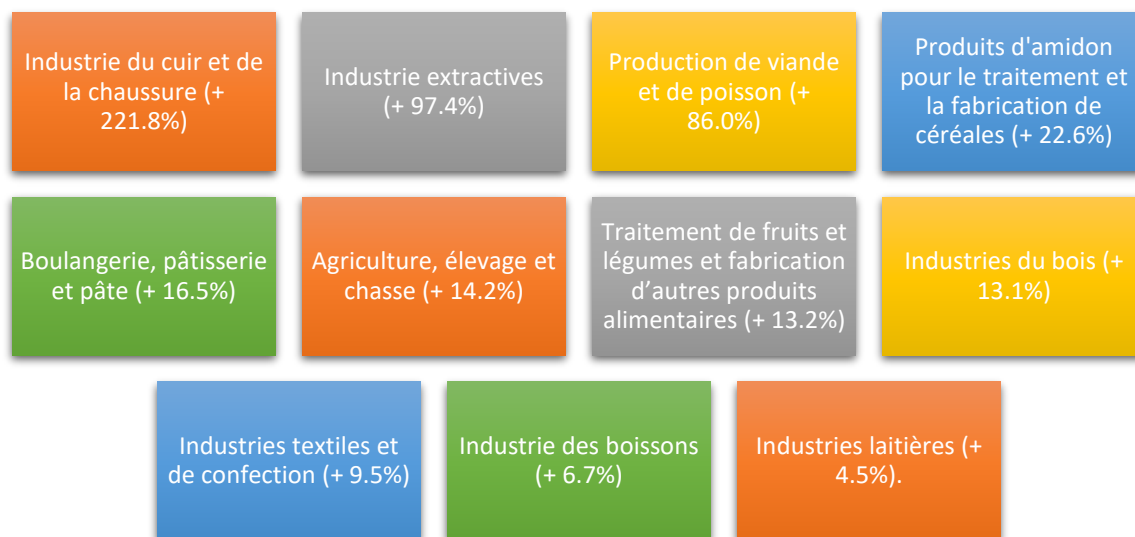
Quant au secteur privé, particulièrement les petites et les moyennes entreprises, il fait face aux coûts élevés d'endettement, aux procédures administratives compliquées et à un cadre juridique, fiscal et réglementaire relativement peu attrayant. En plus, le manque de personnel qualifié (approximativement le 70% de la main-d'œuvre n'est pas qualifiée) il continue à représenter un enjeu important pour revitaliser le secteur privé. Les contraintes budgétaires dans les dernières années liées à l'augmentation des subventions pour l'énergie ont mené à une accumulation de retards internes du secteur de l'énergie et du combustible et des entreprises privées.

Pour améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises et réduire les coûts de production, le gouvernement a créé des groupes industriels et a établi un vaste programme pour changer son bouquet énergétique vers les énergies renouvelables (de biomasse et de combustibles fossiles). Une stratégie de développement de conglomérats a été adoptée pour la création de zones de

transformation agroalimentaire dans les régions du Nord-Centre-Sud. Le gouvernement a créé aussi un programme pour l'entrepreneuriat des jeunes et un programme pour professionnaliser les métiers.

### Sous-secteurs industriels avec du potentiel de croissance

Dans les industries du Sénégal situées, surtout, dans la région industrielle de Dakar, il est souligné le poids de l'industrie alimentaire et la génération d'électricité. En fait, la croissance de la valeur ajoutée des industries est due principalement à la récupération d'une série d'industries que, au cours de l'année 2018, ont subi des fortes croissances en ce qui concerne l'année 2017, conformément au baromètre des entreprises réalisé par l'Agence Nationale des Statistiques du Sénégal :



*Illustration 3. Sous-secteurs industriels avec du potentiel. Élaboration ad hoc. Source : Agence Nationale des Statistiques du Sénégal (Baromètre des entreprises 2017-2018)*

Dans l'industrie, il est inclus le secteur de la construction, qui mérite une mention à part. Le Sénégal a vu croître le secteur de la construction et des travaux publics de plus en plus vite. Avec une croissance moyenne d'environ 12% depuis l'année 2000, il est positionné comme un pilier fondamental de l'économie nationale, tant pour son rôle économique comme pour les nombreuses créations d'emploi qu'il génère. Les divers éléments de ce secteur bénéficient des importants efforts déployés pour renforcer la croissance de l'économie nationale et soutenir l'emploi.

Quant aux grands travaux, ils bénéficient du soutien des investissements publics et des différentes institutions multilatérales et pays. Il est important de souligner, particulièrement, la prolifération de travaux d'infrastructure routière et la nécessité urgente de logement.

À l'aide du financement international, des hôpitaux, des écoles, des bâtiments administratifs et privés, des complexes hôteliers, des infrastructures aéroportuaires, lieux de culte, et autres sont en cours de construction. À Dakar, le centre de la ville est en cours de modernisation en construisant des tours de verre très contemporaines.

Un nouveau pont sur le fleuve Gambie a été construit en janvier 2019 et la finalisation du pont Rosso qui relie le Sénégal à la Mauritanie est prévue prochainement. Les deux vont favoriser le commerce interrégional. L'adoption en 2020 d'une monnaie unique, l'Éco, par les membres de la CEDEAO renforcera, également, l'intégration régionale et réduira les coûts de transaction.

## Enjeux du secteur industriel au Sénégal

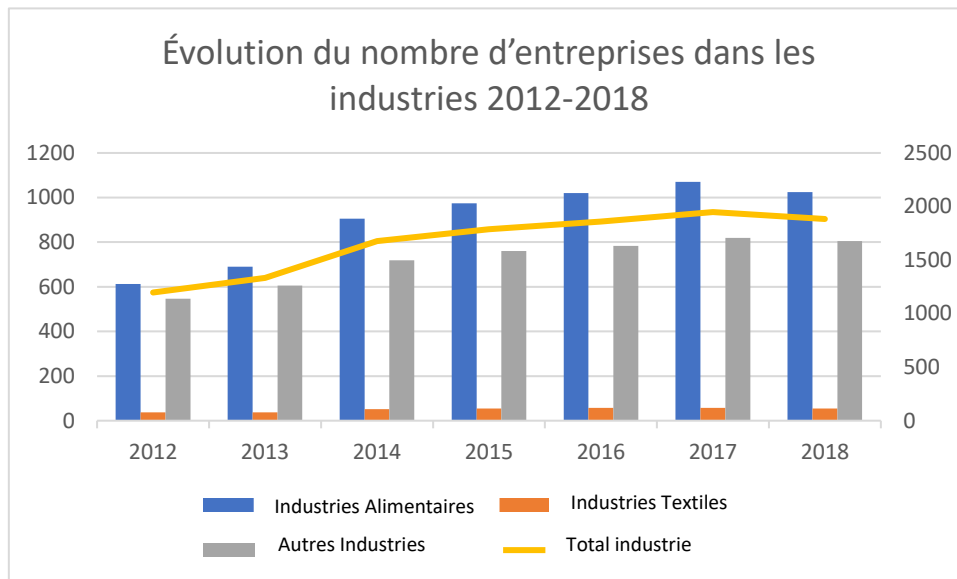
Malgré les progrès réalisés depuis les années 1990 de contribution au PIB et d'emploi du secteur industriel au Sénégal, les principaux enjeux dans le secteur continuent à être :



Illustration 4. Enjeux du secteur industriel. Élaboration ad hoc. Source : Agence Nationale des Statistiques

### A) Taille réduite des entreprises industrielles :

Le Sénégal, en 2018, disposait de 1.883 entreprises industrielles, à l'exclusion des entreprises de la construction, conformément aux données des listes du Centre Unique pour la Collecte d'Informations du Sénégal (CUCI), desquelles le 97,3% sont des petites et des moyennes entreprises, et le 2,7% sont des grandes entreprises industrielles.

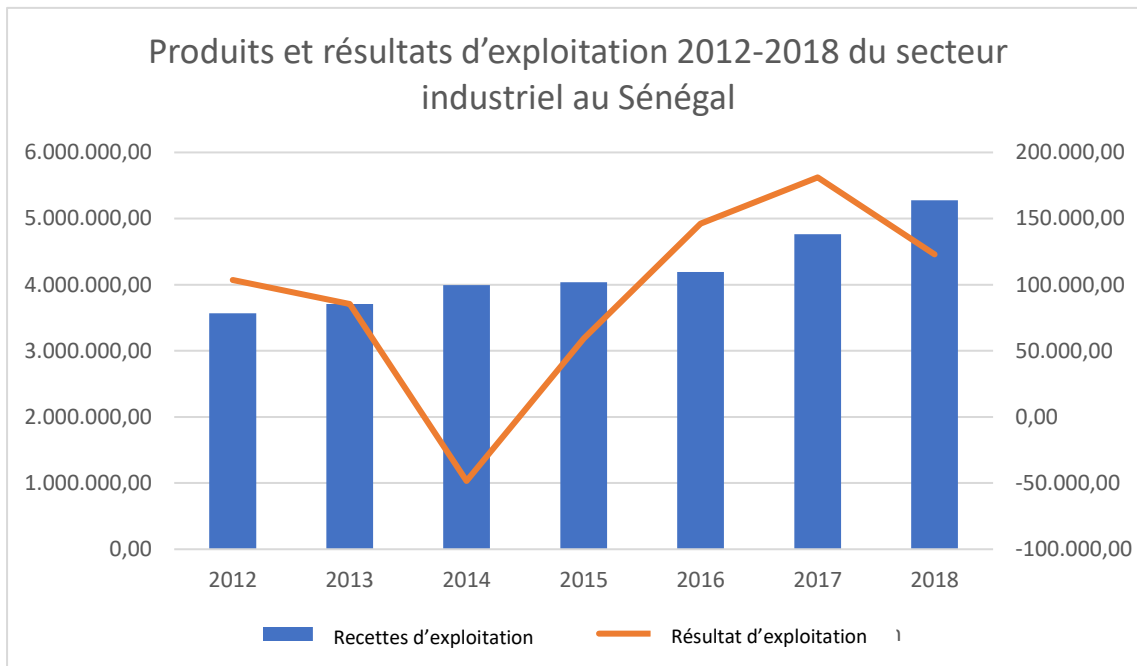


Graphique 4. Évolution du nombre d'entreprises industrielles 2012-2018. Élaboration ad hoc.  
Source : CUCI

L'Agence des Statistiques du Sénégal offre des données globales sur les revenus et le résultat d'exploitation. Si nous nous concentrons sur les revenus d'exploitation, on peut apprécier comment le secteur industriel a été en train d'augmenter sa facturation au cours de la période 2012-2018, elle a augmenté, concrètement, un 47,85% pendant cette période jusqu'à dépasser, légèrement, au cours de l'année 2018, les 8 milliards d'euros.

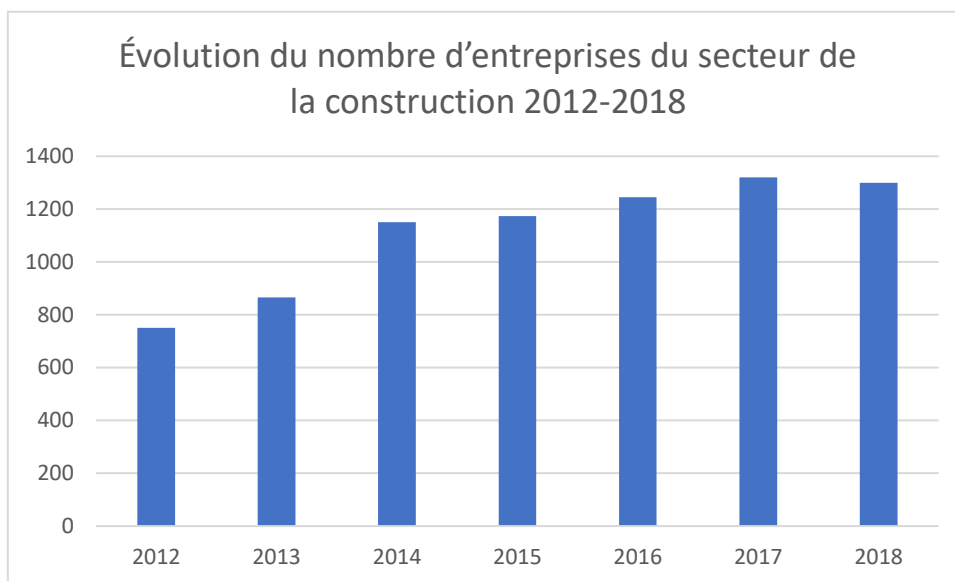
Par contre, le résultat d'exploitation présente un comportement irrégulier au cours de la même période d'analyse, bien que, dans son ensemble, il a augmenté un 18,75% pendant la période 2012-2018, au cours de l'année 2014, les entreprises enregistrées du secteur industriel ont présenté un résultat d'exploitation négatif et en 2018, on a connu une baisse du 32,12% par rapport à l'année 2017 jusqu'à atteindre les 127 millions d'euros.

À la suite, les chiffres des recettes et les résultats d'exploitation du secteur industriel du Sénégal sont affichés graphiquement, en appréciant que la taille du secteur est relativement petite, dû au fait que la majorité des entreprises sont des petites et des moyennes entreprises tel qu'indiqué préalablement.



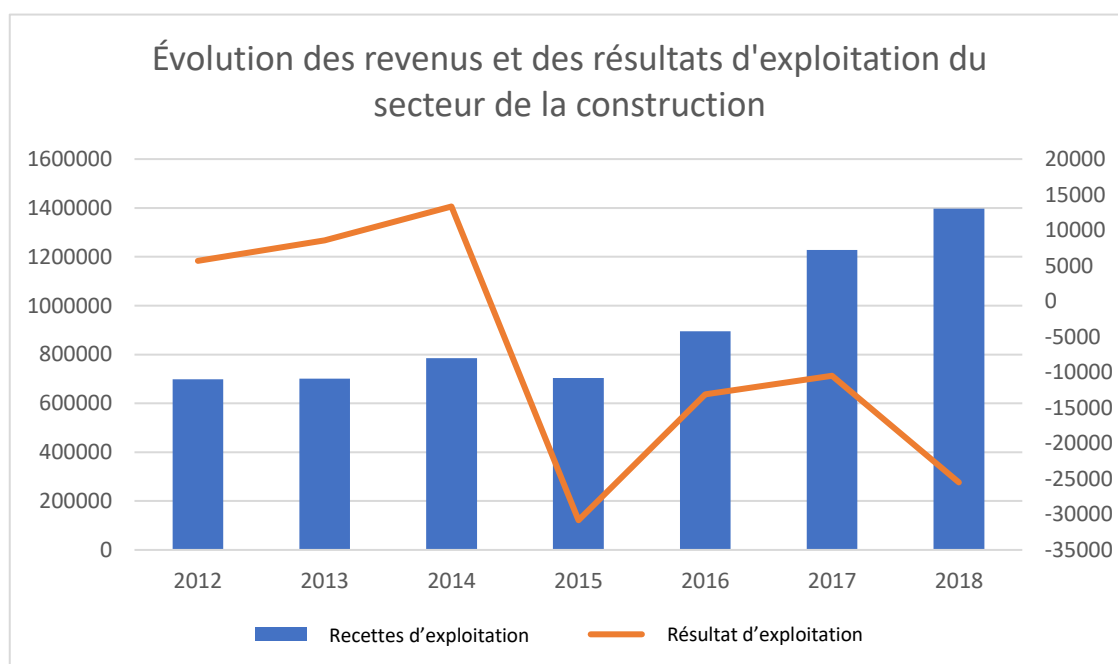
Graphique 5. Produits et résultats d'exploitation 2012-2018 du secteur industriel au Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : CUCI

Dans l'analyse réalisée dans cet alinéa, aucune entreprise du secteur de la construction ne figure, conformément à l'Agence des Statistiques du Sénégal, au cours de la période 2012-2018 les entreprises du secteur de la construction ont augmenté de 72,97% jusqu'à atteindre les 1.299 entreprises dans ce secteur même si, au cours de l'année 2018, une réduction du nombre d'entreprises du 1,59% a été constaté par rapport à l'année 2017.



Graphique 6. Évolution du nombre d'entreprises du secteur de la construction 2012-2018. Élaboration ad hoc. Source : CUCI

Quant aux chiffres d'affaires, les entreprises du secteur de la construction ont augmenté leurs recettes d'exploitation, avec une hausse de 100% pendant la période 2012-2018, mais, quand même, le résultat d'exploitation a été réduit de 550% à cause de l'augmentation des coûts des facteurs de la production dans le domaine de la construction sous tous ces aspects, mais, surtout, le coût de la matière première, des permis de construire, des machines, etc.



Graphique 7. Évolution des revenus et des résultats d'exploitation du secteur de la construction. Élaboration ad hoc. Source : CUCI



## B) Coût élevé des facteurs de production

Le Sénégal dispose de coûts de facteurs de production relativement élevés par rapport aux pays voisins concernant, particulièrement, les coûts d'énergie. Selon le FMI, pendant la période 2014-2018, elles ont diminué de 6,51% sur la base de l'année 2010 étant, précisément, l'année 2014 celle qui avait le taux le plus élevé et l'année 2016 celle qui avait le taux le plus faible. À partir de l'année 2016, quelques redressements ont été observés année après année. En fait, au cours de l'année 2018, elle a augmenté de 2,11% par rapport à l'année 2017, selon les données du FMI.

Tableau 5. Taux des prix de production. Élaboration ad hoc. Source : FMI

| Année                                                | 2014   | 2015   | 2016  | 2017  | 2018   |
|------------------------------------------------------|--------|--------|-------|-------|--------|
| Taux des Coûts des facteurs de Production (2010=100) | 108,43 | 103,56 | 98,64 | 99,27 | 101,37 |

L'Agence Sénégalaise des Statistiques publie mensuellement et, plus concrètement, dans le dernier bulletin, et sur la base de l'année 2006 (2006=100), on observe que l'activité industrielle de mars 2020 a été marquée par une augmentation du 0,3% concernant les prix de production, par rapport aux mois précédents. Cette augmentation était due aux prix les plus élevés dans les industries de production d'énergie (+ 2.9%), aliments (+ 0.6%) et matériaux de construction (+ 0.6%). Contrairement, les industries textiles et du cuir (-3.0%), mécanique (-2.5%), chimique (-2.4%) et minière (-0.6%) ont diminué. Au même temps, les prix de production du papier et du carton et autres industries manufacturières sont restés stables.

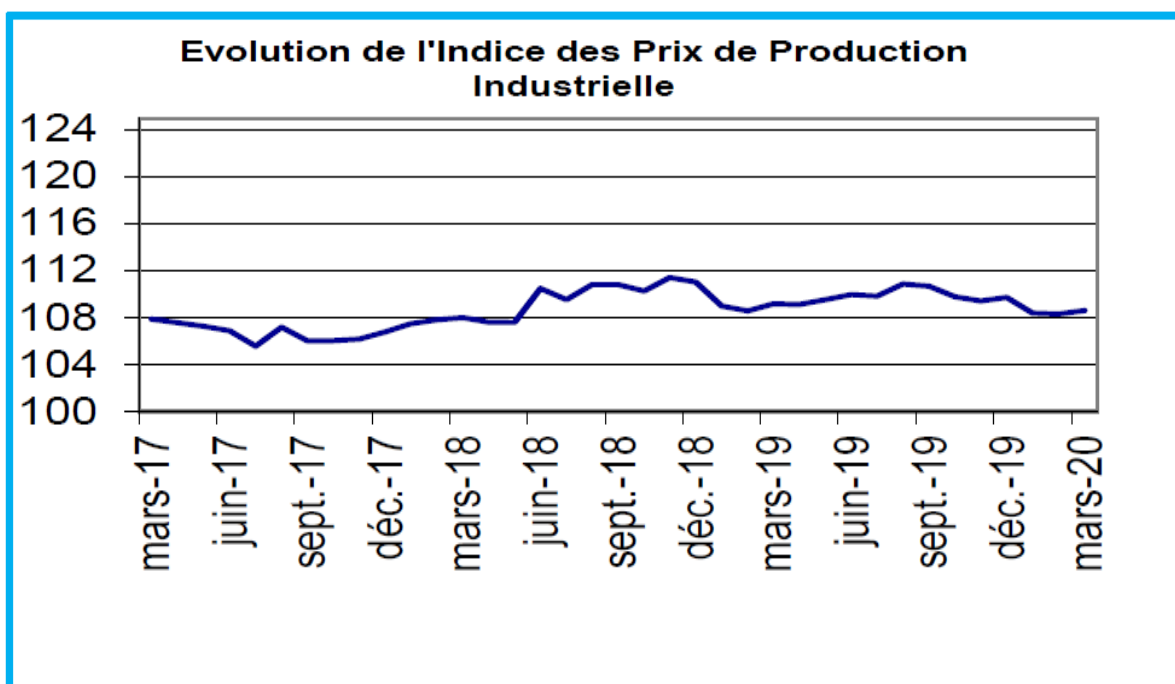


Illustration 5. Indice des prix de production industrielle. Source : Agence Nationale des Statistiques

En un an, les prix de production industrielle ont chuté de 0,5%. La moyenne des prix pour les trois premiers mois de 2020 a tombé un 0,4%, par rapport à celui de la période correspondante à 2019. Si nous élargissons le champ et nous analysons la période mars 2017-mars 2020 on peut observer une certaine stabilité, étant la valeur la plus élevée en décembre 2018 et la valeur la plus faible en juillet 2017, comme on l’apprécie dans le graphique suivant :

### C) Sous-utilisation des capacités de production

Tel qu’il a été mentionné préalablement, la capacité de production industrielle du Sénégal a une large marge d’amélioration conformément aux données analysées de l’évolution. Un autre facteur déterminant le développement du secteur industriel est celui des exportations. Conformément au rapport économique et commercial établi par l’Office Économique et Commerciale de l’Espagne au Sénégal, les exportations sénégalaises se trouvent très concentrées sur des produits non-transformés, en soulignant les pétrolières, les minières et les produits de la mer (Poissons, crustacés et mollusques).

Le Sénégal n'est pas un producteur d'hydrocarbures, il importe du pétrole raffiné (de l'Europe) ou brut pour raffiner (du Nigéria), et postérieurement réexporté à des pays de la sous-région (principalement le Mali et la Guinée Bissau). Un des principaux produits d'exportation, ce sont les Pierres et les Métaux Précieux, qui se trouvent très concentrés dans les exportations d'or à destination de la Suisse.

Quant aux produits de la mer, ils jouent un rôle principal en tant que destination de l'Espagne (à travers des entreprises de capital mixte espagnol et sénégalais), avec la Côte d'Ivoire en tant que principal client régional pour ces produits. En définitive, l'exportation de produits manufacturés ne dépasse pas le 20% sur le total. À la suite, on indique dans le tableau les articles les plus exportés au cours de l'année 2019 par le Sénégal, exprimés en milliers d'euros :

Tableau 6. Les articles les plus exportés en 2019 par le Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : ICEX

| ORDRE | SECTEUR                                                       | Exportations (montant exprimé en milliers d'euros) |
|-------|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|
| 1     | Combustibles et lubrifiants                                   | 8.302,14                                           |
| 2     | Machines pour l'industrie de boissons et l'industrie du vin   | 1.998,79                                           |
| 3     | Produits de fonderie de fonte                                 | 1.783,18                                           |
| 4     | Sols et revêtements céramiques                                | 1.591,23                                           |
| 5     | Matières premières et demi-produits en plastique              | 1.486,91                                           |
| 6     | Emballages en papier                                          | 1.321,51                                           |
| 7     | Produits de fonderie d'acier                                  | 1.238,83                                           |
| 8     | Produits de minoterie (à l'exception des farines de céréales) | 1.222,55                                           |
| 9     | Autres produits non-considérés dans un autre secteur          | 1.149,14                                           |
| 10    | Autres boissons sans alcool                                   | 1.027,47                                           |

#### D) Accès difficile et coûteux au financement pour le secteur privé

Conformément aux données de la Banque Centrale des États de l’Afrique Occidentale (BCAO) de l’Union Économique et Monétaire de l’Afrique Occidentale (UEMOA), le 31 décembre 2019 le Sénégal disposait de 25 banques et 4 établissements financiers, ce qui représente le 19,33% du total des banques et des établissements financiers inscrits à l’UEMOA. Ces institutions de crédit sont situées partout dans le territoire national grâce à un réseau de 572 agences permanentes avec une concentration majeure dans les centres urbains, spécialement au Dakar. Le nombre de comptes bancaires des clients identifiés s’élevait à 2.068.470 en septembre 2019 par rapport aux 1.859.363 en 2018, un 11,2% de plus.

Le rapport Doing Business 2020, réalisé par la Banque Mondiale, mesurant l’accès au crédit aux Petites et Moyennes Entreprises, entre autres éléments pour faire des affaires, situe le Sénégal dans le rang 67 au niveau mondial avec un score de 65, au-dessus de la moyenne de l’Afrique subsaharienne, laquelle a un score de 45,2. Pays dans la sous-région occidentale africaine comme la Côte d’Ivoire et le Togo ont un score plus élevé que le Sénégal, celui-ci étant de 70.

L’explication selon laquelle, au Sénégal, les petites et les moyennes entreprises ont des difficultés concernant le crédit conformément au FMI est due à un certain nombre de raisons telles que : 1) le nombre limité d’institutions spécialisées dans certaines domaines, comme le capital à risque et la location, pour compléter la forme classique de financement ; 2) la faible qualité des demandes d’emprunts, particulièrement due au manque de fiabilité des états financiers des emprunteurs et aux difficultés pour fournir des garanties ; 3) l’inefficacité du système de gestion pour ces activités ; 4) le manque de structures pour la coordination et la surveillance stratégique.

En plus, le taux d’intérêt moyen de la Banque Centrale des États de l’Afrique Occidentale (BCAO) est élevé, il demeure au 4,5% depuis l’année 2017, de sorte que la banque commerciale du Sénégal offre des emprunts et des lignes de crédit entre le 8% et le 12% à des entreprises et des particuliers.

#### E) Secteur informel

L’économie sénégalaise est caractérisée maintenant par sa dualité : d’une part, un secteur formel et, d’autre part, un grand secteur informel avec des grands importateurs. En plus de faire face aux coûts élevés des facteurs, à la faible productivité, à l’accès difficile et coûteux au crédit, etc., l’industrie sénégalaise doit affronter une concurrence déloyale à cause des importations massives de produits (souvent d’origine asiatique) qui omettent les règles commerciales.

Selon l’Agence Nationale des Statistiques du Sénégal, en 2017, les actifs dans le secteur informel non-agricole sont estimés en 2.499.219 personnes, y compris 1.689.613 unités informelles de production, principalement dans le commerce de détail (45,4%) et les activités manufacturières (21,2%).

La production du secteur informel au cours de l’année 2017 estimée en 4,7285 milliards de FCFA est distribuée de la manière suivante : secondaire (2,1132 milliards), commerce (1,4618 milliards) et services (1,1535 milliards). La valeur ajoutée moyenne annuelle des unités de production secondaire est estimée en 3.422.189,1 FCFA, celui des services en 3.149.528,3 FCFA et celui du commerce 1.362.309,8 FCFA.

Plusieurs études, y compris le diagnostic du Plan Sénégalais Émergent, se sont concentré sur la fraude et la compétence d'importation, lesquels représentent les principaux obstacles pour le développement de l'industrie locale. En 2014, la Fédération Nationale des Industries du Sénégal s'est déclarée préoccupée sur ce sujet dans un mémorandum délivré aux autorités concernant les secteurs comme celui de la chaussure, les appareils électriques, les fournitures scolaires et les huiles végétales, entre autres. Selon les estimations récentes, son chiffre d'affaire a diminué entre un 35% et un 60% pendant la période 2009-2014 dû aux pratiques illégales, comme la fraude, la contrebande et le dumping.

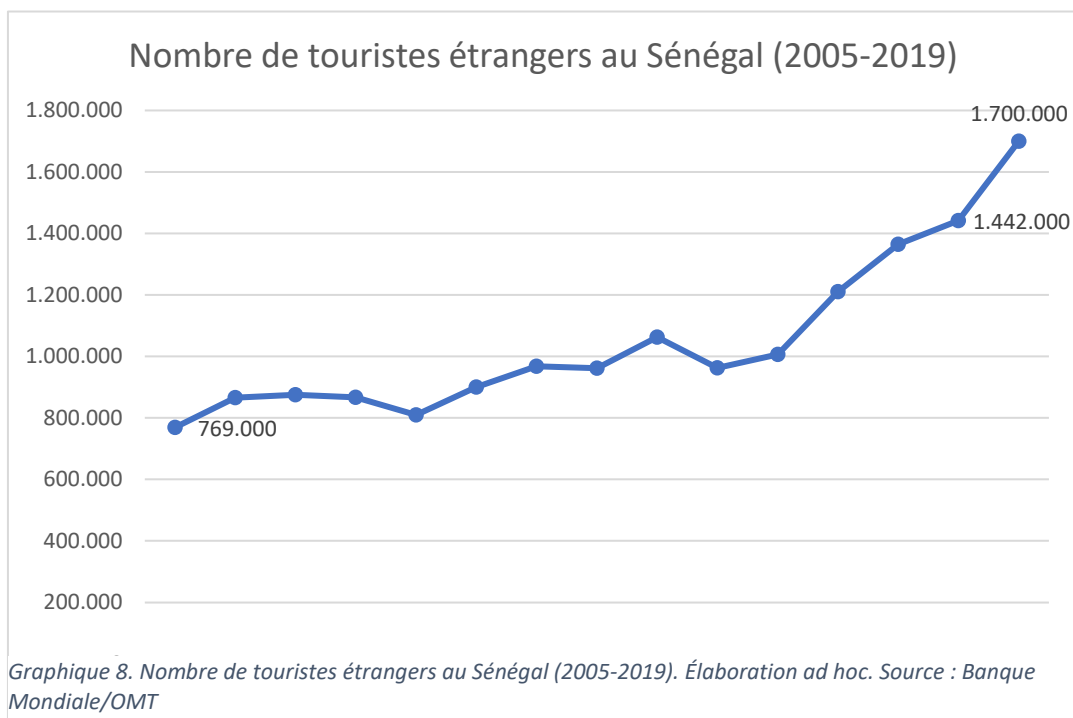
Cependant, il existe aussi un phénomène de transfert intéressant : les grossistes importateurs du secteur informel migrent vers l'industrie. Dans les dernières années, beaucoup de nouveaux dirigeants de l'industrie ont réussi à s'échapper de l'économie informelle et beaucoup de ces convertis récents de l'industrie ont obtenus des bons résultats dans les secteurs relativement complexes ou à forte intensité de capital, selon les constatations du FMI dans le rapport « Structure de l'Industrie du Sénégal » publié en 2019.

## Analyse des secteurs avec du potentiel de croissance au Sénégal

À la suite, on analyse d'autres secteurs industriels et non-industriels à fort potentiel de croissance au Sénégal et qui ont pour dénominateur commun le manque de personnel qualifié.

### Tourisme

Conformément aux données du Ministère du Tourisme du Sénégal, le pays a reçu en 2019 1,7 millions de touristes (chiffres provisionnels), ce qui représente une hausse du 17,89% par rapport à l'année 2018 et un 121% par rapport à l'année 2005, conformément aux données de la Banque Mondiale et l'Organisation Mondiale du Tourisme.



Le potentiel de croissance est énorme, bien que le Sénégal fait face à des enjeux comme l'amélioration de ses infrastructures, le service et la qualité de la destination. En plus, il faut ajouter la situation actuelle du coronavirus qui fera que le nombre de touristes au Sénégal au cours de l'année 2020 soit très faible.

Si nous analysons la productivité du secteur au Sénégal, le Forum Économique Mondial publie le Taux de Compétitivité du secteur du tourisme et des voyages tous les deux ans, étant la dernière publication celle de l'année 2019. Selon le même rapport, le secteur touristique du Sénégal a apporté, au cours de l'année 2018, un total de 803,4 millions de dollars, ce qui représente le 4,4% du PIB total du pays. En plus, le secteur a employé, au cours de l'année 2018, 191.500 personnes, ce qui représente le 3,8% du total des employés du Sénégal.

Conformément à ce taux, le Sénégal occupe le rang 106 sur 140 pays analysés avec un score de 3,3 face à un score de 3,8 dans le taux de l'année 2017. Le Sénégal a un score légèrement supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne. Au cours de l'année 2019, il a atteint un score moyen de 3,1. En plus, il est au top 10 du classement au niveau régional :

Tableau 7. Taux de compétitivité touristique en Afrique. Élaboration ad hoc. Source : Forum Économique Mondial

| Pays                  | Score global (1-7) | Classement mondial (1- 140) | Classement régional (1- 34) |
|-----------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Îles Maurice          | 4                  | 54                          | 1                           |
| Afrique du Sud        | 4                  | 61                          | 2                           |
| Seychelles            | 3,9                | 62                          | 3                           |
| Namibie               | 3,7                | 81                          | 4                           |
| Kenya                 | 3,6                | 82                          | 5                           |
| Cap Vert              | 3,6                | 88                          | 6                           |
| Botswana              | 3,5                | 92                          | 7                           |
| Tanzanie              | 3,4                | 95                          | 8                           |
| Sénégal               | 3,3                | 106                         | 9                           |
| Rouanda               | 3,2                | 107                         | 10                          |
| Afrique subsaharienne | 3,1                | NA                          |                             |

Le taux est composé de 14 facteurs analysés par pays lesquels, à son tour, sont divisés en plusieurs sous-facteurs. À la suite, on affiche les scores de chaque facteur au Sénégal par rapport au score moyen dans la région de l'Afrique subsaharienne :

Tableau 8. Taux de Compétitivité touristique du Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : Forum Économique Mondial

| Sénégal                                    |             |                      | Afrique subsaharienne (moyenne) |
|--------------------------------------------|-------------|----------------------|---------------------------------|
| Facteur                                    | Score (1-7) | Classement (sur 140) | Score (1-7)                     |
| Ouverture internationale                   | 2,8         | 96                   | 2,5                             |
| Priorisation du secteur                    | 3,7         | 113                  | 3,9                             |
| Disposition de TIC                         | 3,6         | 107                  | 3,2                             |
| Ressources humaines et marché du travail   | 3,5         | 130                  | 3,9                             |
| Santé et Hygiène                           | 3,8         | 11                   | 3,2                             |
| Sécurité et protection                     | 5,3         | 86                   | 5                               |
| Climat des affaires                        | 4,3         | 86                   | 4,2                             |
| Compétitivité du prix                      | 5           | 99                   | 5,3                             |
| Durabilité environnementale                | 4,6         | 34                   | 4,2                             |
| Infrastructure aérienne                    | 2,2         | 100                  | 2,1                             |
| Infrastructure terrestre et portuaire      | 2,8         | 94                   | 2,7                             |
| Infrastructure des services touristiques   | 3,1         | 97                   | 2,8                             |
| Ressources naturelles                      | 3,1         | 61                   | 2,9                             |
| Ressources culturels et voyages d'affaires | 1,3         | 99                   | 1,3                             |

Comme on peut le constater, le Sénégal a un score légèrement supérieur dans presque la totalité des facteurs, en soulignant le faible score obtenu dans le domaine des ressources humaines et le marché du travail, ce qui indique qu'il y a une large marge d'amélioration dans cet aspect.

Il y a plusieurs opportunités d'emploi dans le secteur touristique. Mais il y a très peu d'établissements fournissant une formation adaptée aux besoins de l'environnement, bien que, vu l'essor hôtelier en Afrique et la claire volonté des géants du secteur comme Marriott, Accor, Hilton et même Radisson pour accélérer son développement dans le continent, les besoins de compétences sont évidents.

Au Sénégal, il y a déjà plus de vingt écoles hôtelières, selon les données du Ministère de Tourisme, qui fournissent de la formation pour les professions techniques de la cuisine, la restauration, la réception ou l'hébergement. Le centre pionnier est l'École Nationale de Formation en Hôtels et Tourisme au Dakar, une institution d'un demi-siècle d'ancienneté.

D'autre part, il a peu d'écoles qui forment des professionnels de gestion hôtelière, c'est-à-dire, des cadres intermédiaires, des futurs cadres de vente, marketing et des événements spécialisés.

Le gouvernement sénégalais, parallèlement à des organismes multilatéraux, a favorisé la création de centres de formation professionnelle dirigés à améliorer les capacités dans le domaine touristique, comme par exemple, le Fonds de Financement pour la formation professionnelle et technique (3Fpt) pour développer des capacités dans des secteurs prioritaires de l'économie, spécialement



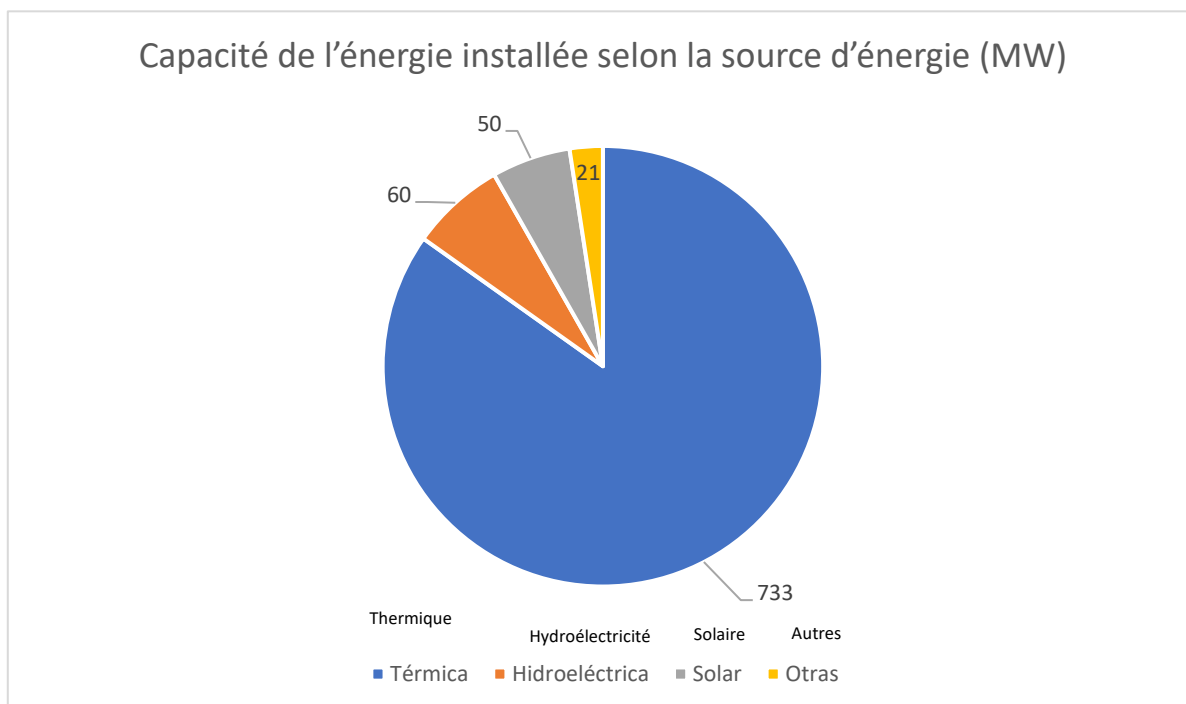
le tourisme ou l’initiative publique et privée dénommée « Cluster de Tourisme » qui dispose de soutiens de la Banque Mondiale ou l’Agence Française de Développement.

## Énergies renouvelables

Le Gouvernement du Sénégal a transformé le développement du secteur électrique en un composant clé de son Plan Sénégal Émergent. Les priorités incluent réduire le coût de génération à l’heure de réduire la dépendance des combustibles liquides importés et augmenter l’accès à l’électricité, spécialement dans les zones rurales.

Le Sénégal possède un potentiel considérable pour développer l’énergie solaire et éolienne, ainsi que l’opportunité de développer ses ressources de gaz naturel en haute mer. Le gouvernement vise à garantir l’accès universel pour 2025 par le biais d’une combinaison de solutions en ligne et hors ligne, même si le programme de concessions rurales du pays fait face à des obstacles importants.

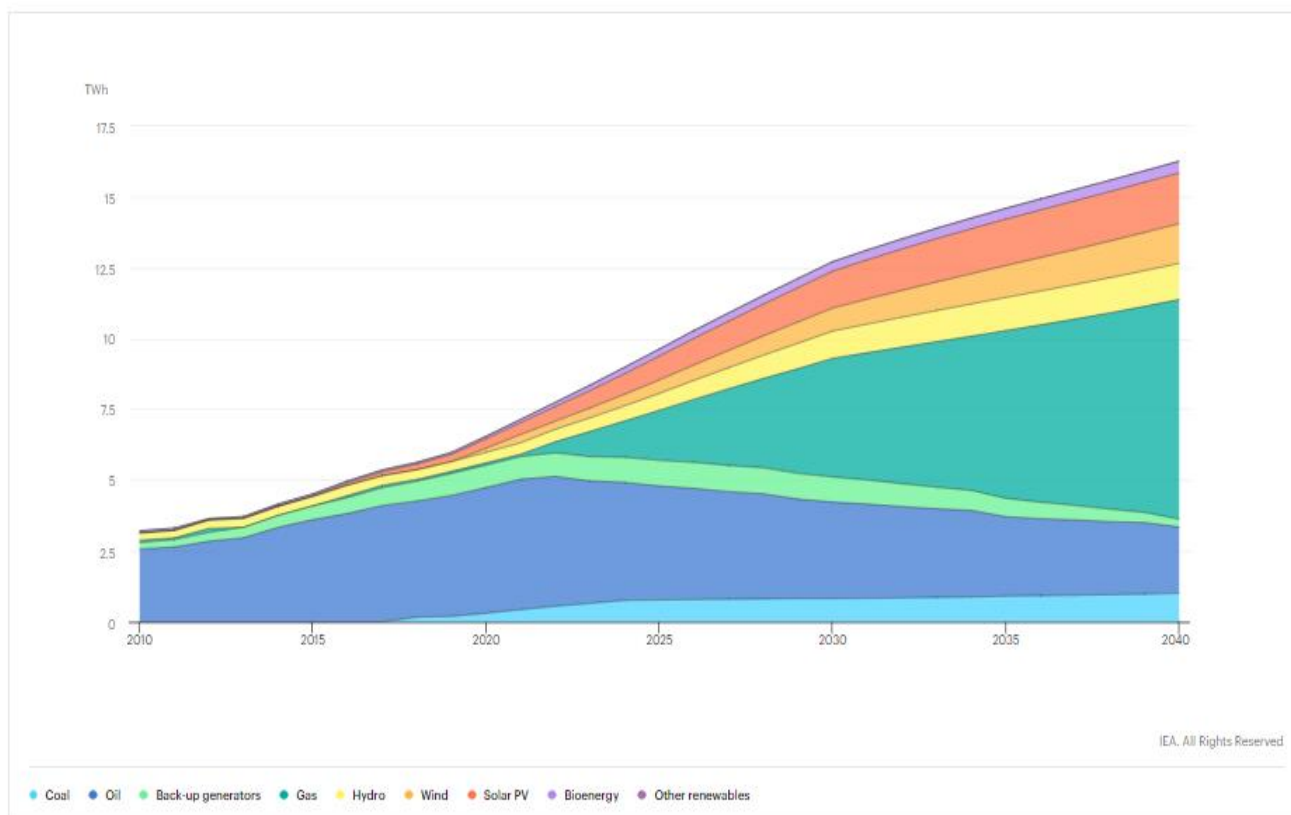
La capacité d’énergie installée actuellement est de 864 MW provenant de sources différentes :



Graphique 9. Capacité de l’énergie installée selon la source d’énergie. Élaboration ad hoc. Agence Internationale de l’Énergie

Il convient de souligner que, seulement en 2019, sept centrales solaires ayant une capacité de 50MW ont été mis en place.

En plus, l'Agence Internationale de l'Énergie prévoit une augmentation considérable de l'utilisation des énergies renouvelables jusqu'à l'année 2040, tel qu'il est observé dans le graphique suivant :



Graphique 10. Prévision d'utilisation d'énergies renouvelables. Élaboration ad hoc. Source : Agence Internationale de l'Énergie

La nouvelle réglementation de 2012 du secteur électrique offre des possibilités d'investissement aux entreprises privées dans deux sens : (1) La mise en place de centrales de production électrique (charbon, énergies renouvelables, cycle combiné) et (2) l'exportation des zones d'électrification rurale à travers le Programme National d'Électrification Rurale (PNER) qui prétend couvrir un 60% des zones rurales.

En plus, la production d'électricité a été renforcée avec la mise en service de nouvelles centrales solaires. Ce secteur reçoit du soutien financier par le biais du programme Millennium Challenge Corporation (MCC) 2019-2023 pour diversifier les sources de production, optimiser le parc et gérer la demande. Le sous-secteur de l'électricité et le gaz a augmenté de 3,5% en 2019.

En 2020, le parc éolien de la ville de Thiès est en voie de finalisation. Celui-ci aura une capacité de 158 MW, ce qui permettra à 2 millions d'habitants d'avoir accès à de l'électricité.

Selon l'Organisation Internationale du Travail, dans le rapport réalisé en 2019, et dénommé Compétences pour emplois verts au Sénégal, ce mouvement vers les énergies renouvelables doublera l'emploi dans le secteur énergétique avec l'apparition de nouveaux métiers dans le secteur de l'activité d'exploitation d'installations de production d'énergie renouvelable (centrales solaires ou hydroélectriques).

Il existe des opportunités en matière de formation dans le domaine des énergies renouvelables, car il existe plusieurs barrières pour le transfert et la diffusion de technologies spécifiques pour le verdissement du secteur, y compris les risques technologiques liés, en grande partie, au manque de masse critique de techniciens d'entretien et installation de ce type d'énergie.

## Pétrole et gaz

Tel qu'il est constaté par l'ICEX dans son rapport concernant le pétrole et le gaz au Sénégal, le bassin sédimentaire sénégalais a un potentiel vérifié d'hydrocarbures. Les prospections récentes et les différentes études menées ont permis d'identifier plusieurs gisements, *offshore* et *onshore*, en fait, en 2016, Kosmos Energy avait annoncé deux découvertes de gaz additionnelles.

Il est estimé que, au sous-sol, à environ 125 kilomètres des côtes du Sénégal et de la Mauritanie, il existe une poche de gaz de 15 trillions de pieds cube, dont la durée est estimée à 30 ans et qui commencera à s'exploiter en 2022 prévisiblement.

La plus grande partie va être liquéfiée sur le terrain et sera transportée aux pays acquéreurs par le biais de bateaux spécialisés, ce qui permet d'arriver à des marchés lointains, et une autre partie sera transportée sur terre par le biais de gazoducs et sera utilisée pour produire de l'électricité au Sénégal et en Mauritanie. En fait, dans le graphique indiqué préalablement de l'Agence Internationale de l'Énergie, on observe une augmentation exponentielle de l'utilisation de gaz vers l'an 2040 au Sénégal.

Pour cela, le Sénégal devra reconvertir ses centrales ou construire de nouvelles centrales électriques de gaz, ce qui fait partie déjà des plans du Gouvernement. La première phase de l'extraction, d'environ deux ou trois ans, permettra de générer 2,5 millions de tonnes par an, qui deviendront 12,5 millions dans les deux phases suivantes.

Tout cela créera des opportunités commerciales dans le secteur onshore et offshore comme le stockage de combustibles, traitement, opérations d'assistance, etc. et que, à son tour, il générera de l'emploi, selon le gouvernement, il est prévu de créer 100.000 postes de travail de manière directe et indirecte.

Il existe uniquement un centre de formation spécialisé dans le domaine du pétrole et du gaz. Au cours de l'année 2017, le Sénégal a lancé, par décret royal, l'Institut du Pétrole et du Gaz, dans le but de former des futurs ingénieurs et techniciens au Sénégal.

## Secteur portuaire

Le Sénégal dispose d'un des principaux postes de la sous-région : le Port Autonome de Dakar (PAD). Dû à son excellent emplacement, le PAD occupe une position stratégique dans l'intersection des lignes maritimes unissant les différents continents. Actuellement, il existe plusieurs connexions avec des différents ports du monde, européens, africains, asiatiques et américains.

Le PAD a une surface de 3.260.000 m<sup>2</sup>. Il est divisé en deux grandes zones parfaitement délimitées, une au Sud avec trois quais dans la zone Sud, une zone militaire et les ateliers de

réparation navale. La zone Nord contient quatre quais, avec un autre quai dédié à la pêche et la zone pétrolière.

L'expédition de marchandises au Port Autonome de Dakar (PAD) a augmenté de 11,5% à la fin des premiers onze mois de 2019 par rapport à la même période de 2018. Cette augmentation est due principalement aux expéditions de phosphate et aux produits de la mer qui ont augmenté respectivement de 20% à 740.300 tonnes et de 17,8% à 258.100 tonnes.

Il faut tenir compte que plus du 90% des marchandises sont déplacés par mer au Sénégal, et cela représente des opportunités pour les professions comme l'arrimage. Actuellement, il y a moins de 500 dockers (professionnels et amateurs) disponibles pour les compagnies portuaires au Sénégal. Selon les représentants du syndicat de dockers, environ 2.000 travailleurs temporaires qui travaillent par journée et qui cherchent du travail près du port de Dakar. Cet office a 53 dockers permanents et 80 temporaires et elles embauchent 1.600 travailleurs par jour chaque mois en moyenne.

### Secteur des nouvelles technologies

Il est estimé que l'économie digitale contribue au PIB du Sénégal environ un 6% et avec la Stratégie Digitale du Sénégal 2025, le pays veut que cette contribution atteigne le 10% au cours de l'année 2025.

Dans la comptabilité nationale et dans les différentes enquêtes et recensements, le secteur numérique n'est pas inclus en tant qu'industrie, mais il est inclus dans la branche des transports et des communications. Selon le Registre Général des Entreprises élaboré en 2016, les compagnies opérant dans le secteur des transports et des télécommunications représentent le 0,4% du total des 407.882 unités économiques, soit 1.632 entreprises. La majorité des entreprises sont petites ou sont de type startup à base technologique.

En 2016, les exportations de services de TIC représentaient le 36,88% du total des exportations de services du Sénégal au reste du monde. En termes absolus, ils s'élevaient à 487.320.844 USD (environ 249 milliards de FCFA) pour l'année considérée, avec une forte croissance dans les dix dernières années, selon les données de la Banque Mondiale.

Le nombre d'internautes en 2019 est de 10,77 millions, une augmentation de 441% par rapport à 2011 lorsque le nombre d'internautes était de 1,99 millions. L'évolution des achats en ligne au cours des dernières années a été également remarquable. De moins de 600.000 en 2014, le nombre de sénégalais qui ont réalisé un achat en ligne en 2017 a été proche de 1.000.000, un chiffre que pour 2020 devrait augmenter à plus de 2.000.000 si la tendance persiste.

Selon un rapport réalisé par l'Organisation Internationale du Travail concernant les nouvelles technologies au Sénégal, la main-d'œuvre, particulièrement l'ingénierie, n'est pas encore au niveau de l'expérience souhaitée par les entreprises locales. Il n'a pas, non plus, le même niveau de capacités et de productivité que ses concurrents internationaux potentiels concernant les solutions d'avant-garde. Ce même rapport indique la difficulté formative :

- Rencontrer de la formation sur certains outils (Microsoft, Javascript, C et C ++, NoSQL, conception, TTD, sécurité, Python, Big data, PHP) ;

- Contenu de formation qui ne répond pas toujours aux besoins (non-disponible pour certains outils) ;
- La localisation géographique des offres de formation avancée (certains cours de formation sollicités sont offerts à l'étranger) ;
- Une offre de formation continue, sous la forme de diplômes académiques et dans les cours du soir, ne correspond pas aux besoins spécifiques des employés, ni à son emploi du temps ;
- Difficultés pour financer la formation dues au manque de ressources ou au manque de conscience de la part de certains chefs d'entreprises de systèmes comme les 3FPT.

## Secteur agroalimentaire

Comme il a été expliqué ci-dessus, le secteur agricole apporte plus du 16% au PIB total du Sénégal et fournit un emploi à plus de 600.000 personnes.

Selon la fiche du secteur agroalimentaire de l'ICEX, la FAO estime que la surface cultivable du Sénégal dépasse les 8,8 M Ha (équivalent au 46% de la surface du pays), dont, en moyenne, on cultive 2,7 M de Ha (30%) avec des rendements par hectare bien au-dessous des européens dû au manque d'eau et à l'irrigation insuffisante.

Au cours de l'année 2018, le sous-directeur de la fabrication et du traitement de produits agroalimentaires a eu un bon comportement lié à la croissance des activités d'abattage, transformation et conservation de viande (+3,2%), fabrication de sucre, chocolat et confiserie (+16,4%), fabrication de graisses alimentaires (+8,5%) et fabrication de produits à base de céréales (+7,1%).

Dû à la focalisation persistante du gouvernement pour le renforcement et la modernisation du secteur agroalimentaire, on prévoit la mise en œuvre de nouveaux projets financés par des institutions multilatérales et par des fonds publics ou privés. Au Sénégal, ces projets sont conçus et exécutés généralement par des grandes entreprises étrangères spécialisées en ingénierie et par le conseil de l'agro-industrie, car ils existent très peu d'entreprises locales.

Le secteur agricole au Sénégal a exprimé le besoin de développer des capacités ayant des dimensions institutionnelles et individuelles pour mettre en œuvre un programme de formation de producteurs sur les bonnes pratiques agricoles.

En tant que projet phare du PSE, on souligne 3 agropoles intégrés. Ce projet s'inscrit dans le plan que la Banque Africaine de Développement a dénommé « Alimenter l'Afrique » pour la période 2015-2025, qui se concentre dans le développement de 18 chaînes de valeur intégrées dans le continent.

Le but de ces agropoles est de renforcer la valeur ajoutée des produits agricoles et réduire la dépendance des importations. Le projet porte sur la gestion centralisée d'une plateforme partagée d'infrastructures agroindustrielles pour des multiples produits et une communauté fonctionnelle de fabrication et de service. Chaque agropole disposera de :

- Infrastructures / services partagés : services immobiliers, logistiques et de connectivité nationale et internationale et autres services de base communs.
- Climat des affaires attrayantes pour les entreprises ayant des exonérations fiscales ou des subventions.

- Offre spécifique agroalimentaire : articulation et intégration de tous les agents du secteur, **plan de formation** et services et infrastructures spécifiques de conditionnement et R&D.

Également, il existe des opportunités de formation liées à la technologie et l'innovation pour le secteur agroalimentaire avec l'utilisation de drones pour les différents aspects comme la surveillance, les pesticides, l'irrigation, etc.

## Analyse de la formation générale et professionnelle au Sénégal

### Systeme de la formation générale au Sénégal

Il y a trois ans d'enseignement préscolaire, qui a un âge officiel d'entrée de trois ans. L'école primaire a un âge officiel d'inscription de six ans et une durée de six cours. L'école secondaire est divisée en deux cycles : secondaire inférieur et secondaire supérieur. L'enseignement secondaire inférieur, composé des cours 7-10, et l'enseignement secondaire supérieur composé des cours 11-13. Officiellement, l'enseignement séculaire est gratuit et obligatoire jusqu'aux 16 ans, mais cette politique n'est pas appliquée dans des domaines où on préfère l'enseignement islamique.

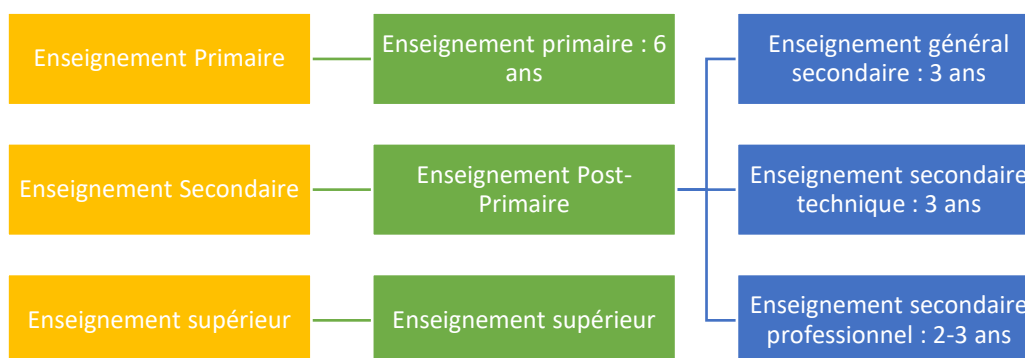


Illustration 6. Organisation de l'enseignement au Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : ILO

En plus, le Sénégal possède un cycle d'enseignement technique et professionnel de secondaire inférieur qui dure trois ans et avec des multiples cours d'enseignement professionnel secondaire supérieur qui dure de deux à trois ans. Dû au fait que le système d'écoles publiques ne peut pas faire face à la demande, beaucoup d'enfants en âge scolaire cherchent de l'enseignement et de la formation à travers des moyens plus informels où, normalement, cherchent à être des apprentis d'une petite formation en échange d'un salaire (Scholapro, 2018).

Il y a 3 universités privées et 3 publiques au Sénégal. L'Université Cheikh Anta Diop au Dakar est la plus ancienne, car elle fut inaugurée en 1918 en tant qu'école africaine de médecine. Aujourd'hui, plus de 60.000 élèves bénéficient de l'enseignement de sciences humaine, sciences, ingénierie, médecine, finances, comptabilité et droit. La formation est dispensée en langue française (Scholapro, 2018).

Le Sénégal, au cours de l'année 2017, disposait d'un taux d'alphabétisation du 51,9% chez les adultes (15 ans ou plus) face à un 39,28% enregistré en 2000, conformément aux données de la Banque Mondiale. Même si l'augmentation a été considérable dans la période susmentionnée, il continu à



être un taux relativement faible si nous le comparons avec la moyenne de l’Afrique subsaharienne au cours de l’année 2017 qui était situé au 65%.

On a beaucoup avancé dans l’augmentation de l’accès à l’enseignement au Sénégal après l’introduction de l’enseignement primaire gratuite en 1995 : en 2014, le taux brut d’inscription au niveau primaire avait atteint le 93% (IEG, 2016) et le taux net d’inscription du 73% (UNESCO, 2017). L’accès à l’enseignement secondaire a également augmenté de manière constante et, en 2014, le taux brut d’inscription au niveau secondaire avait atteint le 50% (UNESCO, 2017).

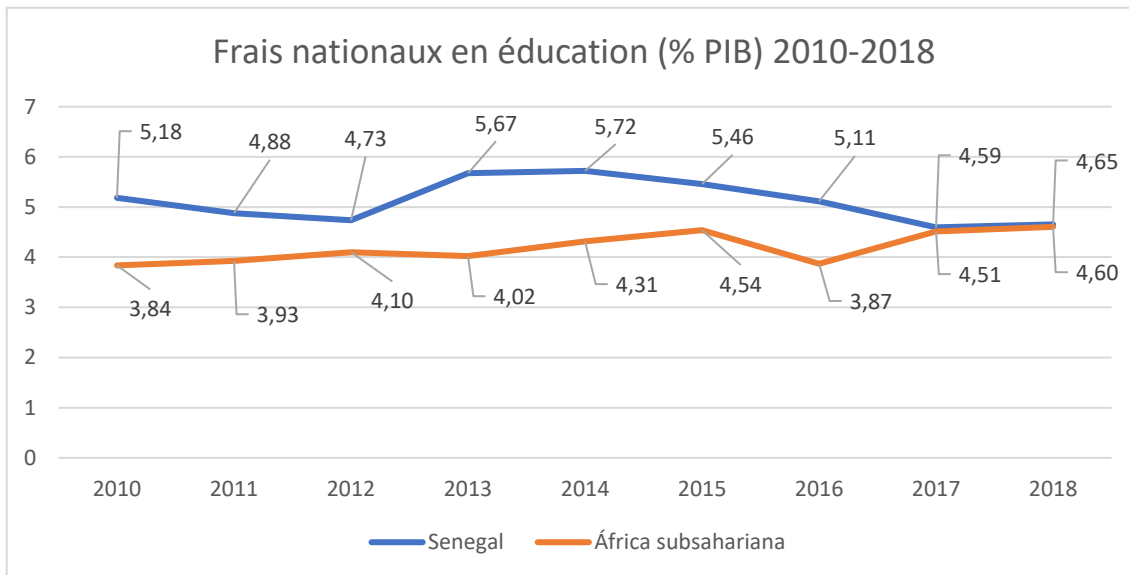
Il est particulièrement encourageant le fait que les filles ne sont pas discriminées pour obtenir l’accès : aux écoles primaires, le taux net d’inscription pour les filles est du 75% par rapport au 70% pour les garçons, et dans les écoles secondaires, l’inscription est du 50% pour les garçons et du 49% pour les filles (UNESCO, 2017).

Les taux d’achèvement des études sont moins impressionnants, en atteignant le 59,9% au niveau primaire, le 37,4% dans l’enseignement secondaire inférieure au cours de l’année 2018, bien qui a connu une croissance exponentielle si nous la comparons avec l’année 2000 tel qu’il est indiqué dans le tableau suivant :

*Tableau 9. Pourcentage de finalisation des études. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale*

| Indicateur                                                       | 2000  | 2018  |
|------------------------------------------------------------------|-------|-------|
| <b>Pourcentage d’achèvement de l’école primaire</b>              | 39%   | 59,9% |
| <b>Pourcentage d’achèvement de l’école secondaire inférieure</b> | 13,4% | 37,4% |

Le Sénégal a destiné le 4,65% de son PIB à l'enseignement qui coïncide avec la moyenne destinée par l'Afrique subsaharienne, même si on apprécie une réduction depuis l'année 2014 qui a atteint son maximum avec le 5,72% du PIB au cours de la période 2010-2018.



Graphique 11. Frais nationaux concernant l'enseignement 2010-2018. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale

La politique du secteur de l'enseignement est établie dans le Programme d'Amélioration de la Qualité, l'Équité et la Transparence de l'Enseignement et de la Formation (PAQUET-EF) établi pour la période 2013-2025 et révisé pour s'aligner avec l'ordre du jour international (ODS 4, Stratégie 2030) et a trois objectifs stratégiques :

- Objectif 1 : améliorer radicalement la performance en termes de résultats d'apprentissage à tous les niveaux.
- Objectif 2 : stimuler, à tous les niveaux, la couverture, la diversification et l'intégration du système d'enseignement et formation.
- Objectif 3 : établir une gouvernance sectorielle transparente et efficace orientée aux résultats.

Le financement total du paquet est distribué entre plusieurs sources : le service de Budgets Généraux de l'État à l'exclusion de la dette, le budget des autorités locales, la contribution des ménages, le financement des entreprises privées, le financement de la technique et les comptes financiers des associés et le financement générés par les institutions (à l'exclusion des paiements des ménages).

Les dépenses consacrées à l'enseignement pendant la période 2018-2022 sont couvertes par des différentes sources de financement :

- 88% en moyenne par le Budget de l'État, à l'exclusion du service de la dette,
- 3,9% en moyenne par les autorités locales,
- 1,5% en moyenne par les ménages,
- 0,8% en moyenne par les entreprises privées,

- 6,1% en

- moyenne par les Associés Techniques et Financiers et
- 0,7% en moyenne pour les ressources générées par les institutions, à l'exclusion des ménages.

Cela se traduit, en termes absolus, par une augmentation du financement total de 738 milliards de FCFA en 2018 à 2,721 milliards de FCFA en 2030, ce qui représente une augmentation de 268,70% dans une période de 12 ans.

### Système de la formation professionnelle au Sénégal

Le Sénégal coordonne la formation professionnelle par le biais du Ministère de l'Emploi, la Formation Professionnelle et l'Artisanat et, plus concrètement, à travers l'Office Nationale de Formation Professionnelle.

Ce Ministère est responsable d'augmenter le taux et le niveau de qualification professionnelle et technique de la population et fournir à tous les citoyens les capacités pour un emploi décent à travers la formation initiale, la formation continue, la formation professionnelle et la formation pour les apprentis. Pour réaliser leurs missions, il développe les trois programmes menés avec les objectifs suivants et le budget pour l'année 2020 :

Tableau 10. Programmes de formation professionnelle publics. Élaboration ad hoc. Source : Ministère de Formation Professionnelle du Sénégal

| Programme                                                               | Description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Budget 2020          | Lien                      |
|-------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|---------------------------|
| <b>Développement d'offres de formation professionnelle et technique</b> | Le programme a pour but de promouvoir l'offre de formation professionnelle et technique par le biais de la diversification des offres de formation, en réglant le flux de demande conformément aux besoins du marché du travail, conformément aux directrices de PSA, surtout, sur son axe. 2 intitulé : « capital humain, protection sociale et développement durable » | 125.301.273.846 FCFA | <a href="#">Programme</a> |

|                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                         |  |
|-----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|--|
| <b>Programme de développement de travaux manuels et apprentissage</b> | Les instructions et les mesures recommandées dans le secteur artisanal contribuent à la création de richesse nationale en augmentant les revenus générés par les activités artisanales. Ils font partie, en plus, de la volonté du gouvernement de moderniser le secteur artisanal en se concentrant sur le renforcement des capacités productives des artisans, améliorer la qualité des produits artisanaux pour augmenter sa compétitivité internationale et développer les opportunités de commercialisation. | 33.386.564.0<br>06 FCFA |  |
| <b>Programme de direction, coordination et gestion administrative</b> | Le programme a pour but d'améliorer la gouvernance du secteur en se basant sur un renforcement de l'association publique et privée et sur une gestion efficace et rationnelle des ressources allouées au secteur pour garantir son développement optimal et inclusif.                                                                                                                                                                                                                                             | 2.829.735.00<br>3 FCFA  |  |

Les programmes de formation technique et professionnelle sont offerts au niveau secondaire et sont dispensés dans des écoles secondaires techniques (lycées techniques) et dans des établissements d'enseignement et de formation professionnelle. L'organisation de la formation technique et professionnelle est réalisée de la manière suivante :

- Enseignement technique secondaire : le programme dure trois ans et prépare les diplômés pour le travail ou pour la formation technique et professionnelle dans le niveau d'enseignement professionnel supérieur.
- Enseignement professionnel secondaire : le programme est divisé en deux cycles ; le cycle court qui dure deux ans et le cycle long qui dure trois ans. Le programme prépare les diplômés pour le travail ou pour l'enseignement professionnel supérieur.

L'EFTP est dispensé dans les études approfondies. Les principales institutions responsables de l'enseignement supérieur et la formation technique et professionnelle publiques sont l'École Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel et l'École Supérieure Polytechnique au Dakar.

Selon l'annuaire des statistiques socioéconomique du Sénégal de l'année 2016 (dernière donnée disponible) il existe 384 centres de formation professionnelle et technique face aux 385 centres au cours de l'année 2015. Selon ce même annuaire, le secteur privé a concentré, au cours de l'année 2016, le 74,3% face au 25,7% de centres publiques.

Par région, le Dakar concentre le 52,3% des centres de formation professionnelle et technique, suivie de Thiès avec le 11,3% du total et de Ziguinchor avec le 8,6% du total. Ces trois régions accaparent le 72,2% des centres de formation professionnelle et technique du pays, tel qu'il est indiqué dans le tableau suivant :

| Région         | Centres/instituts de formation professionnelle |                 | Lycées techniques publics | Totaux     |                 |                                      |
|----------------|------------------------------------------------|-----------------|---------------------------|------------|-----------------|--------------------------------------|
|                | Numéro                                         | % secteur privé |                           | Nº         | % secteur privé | % de la région sur le total national |
| Dakar          | 198                                            | 89,4            | 3                         | 201        | 88,1            | 52,3                                 |
| Diourbel       | 11                                             | 45,5            | 1                         | 12         | 41,7            | 3,1                                  |
| Fatick         | 8                                              | 0,0             |                           | 8          | 0,0             | 2,1                                  |
| Kaffrine       | 5                                              | 40,0            |                           | 5          | 40,0            | 1,3                                  |
| Kaolack        | 21                                             | 76,2            | 1                         | 22         | 72,7            | 5,7                                  |
| Kédougou       | 3                                              | 33,3            | 1                         | 4          | 25,0            | 1,0                                  |
| Kolda          | 10                                             | 40,0            | 1                         | 11         | 36,4            | 2,9                                  |
| Louga          | 6                                              | 33,3            |                           | 6          | 33,3            | 1,6                                  |
| Matam          | 5                                              | 0,0             |                           | 5          | 0,0             | 1,3                                  |
| Saint-Louis    | 12                                             | 66,7            | 1                         | 13         | 61,5            | 3,4                                  |
| Sédhiou        | 2                                              | 50,0            |                           | 2          | 50,0            | 0,5                                  |
| Tambacounda    | 11                                             | 54,5            | 1                         | 12         | 50,0            | 3,1                                  |
| Thiès          | 49                                             | 71,4            | 1                         | 50         | 70,0            | 13,0                                 |
| Ziguinchor     | 32                                             | 62,5            | 1                         | 33         | 60,6            | 8,6                                  |
| <b>SÉNÉGAL</b> | <b>373</b>                                     | <b>74,3</b>     | <b>11</b>                 | <b>384</b> | <b>72,1</b>     | <b>100,0</b>                         |

Tableau 11. Centres de formation technique professionnelle. Source : Annuaire statistique socioéconomique du Sénégal 2016. Élaboration ad hoc

Selon le rapport de l'UNESCO concernant la formation technique et professionnelle au Sénégal, il y a plusieurs agents qui offrent de la formation non-formelle dans le pays tels que les chambres de commerce, les organisations de l'artisanat, les ONGs, les écoles religieuses, les ministères, etc. En plus, les jeunes qui n'ont pas de l'accès à la formation terminent par acquérir des connaissances en travaillant directement dans les usines ou avec les artisans locaux.

L'annuaire des statistiques susmentionné mesure l'efficacité de la formation technique et professionnelle aux termes du taux de succès des examens de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Le niveau de succès dans les institutions de FPT est analysé séparément entre les deux types de formation.

Dans la formation professionnelle, l'analyse se concentre sur les taux de succès de l'Attestation de Professionnalisme (BP), l'Attestation des Études Professionnelles (BEP), l'Attestation de Technicien (BT), l'Attestation de Technicien Supérieur (BTS) et l'Attestation d'Aptitude Professionnelle (CAP). Plus de la moitié des candidats pour les examens BP (75.1%), BTS (54.6%) et CAP (53.4%) ont du succès, tandis que ce taux est inférieur au 45% pour le BEP et le BT.

De 2012 à 2016, le nombre d'élèves de formation technique et professionnelle a augmenté de 48.116 à 54.318 élèves inscrits dans les établissements sous la responsabilité du ministère responsable de la formation professionnelle, ce qui représente une augmentation de 12,89% en quatre ans, conformément au rapport de la situation de la formation professionnelle élaboré en 2015. Il ressort de ces données que Dakar concentre le 58% du total des élèves de la formation professionnelle technique. En plus, on observe un plus grand nombre de femmes que d'hommes qui sont en train d'étudier une formation professionnelle et technique en atteignant le 54,25% du total des élèves :

Tableau 12. Nombre d'élèves par ville, sexe et type de centre de formation professionnelle

| Nombre d'élèves par ville, sexe et type de centre de formation. |        |        |        |        |        |        |              |              |        |      |
|-----------------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------------|--------------|--------|------|
| Région                                                          | PRIVÉ  |        |        | PUBLIC |        |        | TOTAL Femmes | TOTAL Hommes | TOTAL  | %    |
|                                                                 | Femmes | Hommes | Total  | Femmes | Hommes | Total  |              |              |        |      |
| <b>Dakar</b>                                                    | 12 633 | 9 679  | 22 312 | 3 303  | 5 886  | 9 189  | 15 936       | 15 565       | 31 501 | 58%  |
| <b>Diourbel</b>                                                 | 264    | 204    | 468    | 1 014  | 613    | 1 627  | 1 278        | 817          | 2 095  | 4%   |
| <b>Fatick</b>                                                   | 0      | 0      | 0      | 596    | 89     | 685    | 596          | 89           | 685    | 1%   |
| <b>Kaffrine</b>                                                 | 35     | 45     | 80     | 331    | 38     | 369    | 366          | 83           | 449    | 1%   |
| <b>Kaolack</b>                                                  | 823    | 123    | 946    | 837    | 426    | 1 263  | 1 660        | 549          | 2 209  | 4%   |
| <b>Kédougou</b>                                                 | 0      | 0      | 0      | 237    | 456    | 693    | 237          | 456          | 693    | 1%   |
| <b>Kolda</b>                                                    | 153    | 29     | 182    | 892    | 634    | 1 526  | 1 045        | 663          | 1 708  | 3%   |
| <b>Louga</b>                                                    | 68     | 18     | 86     | 331    | 92     | 423    | 399          | 110          | 509    | 1%   |
| <b>Matam</b>                                                    | 0      | 0      | 0      | 257    | 212    | 469    | 257          | 212          | 469    | 1%   |
| <b>Saint-Louis</b>                                              | 533    | 213    | 746    | 930    | 1 287  | 2 217  | 1 463        | 1 500        | 2 963  | 5%   |
| <b>Sédhiou</b>                                                  | 0      | 0      | 0      | 286    | 13     | 299    | 286          | 13           | 299    | 1%   |
| <b>Tamba</b>                                                    | 182    | 241    | 423    | 411    | 175    | 586    | 593          | 416          | 1 009  | 2%   |
| <b>Thiès</b>                                                    | 2 294  | 1 399  | 3 693  | 1 079  | 1 629  | 2 708  | 3 373        | 3 028        | 6 401  | 12%  |
| <b>Ziguinchor</b>                                               | 734    | 413    | 1 147  | 1 248  | 933    | 2 181  | 1 982        | 1 346        | 3 328  | 6%   |
| <b>Total Général</b>                                            | 17 719 | 12 364 | 30 083 | 11 752 | 12 483 | 24 235 | 29 471       | 24 847       | 54 318 | 100% |

Au même titre que le nombre d'établissements, la participation du secteur privé représente la plus grande participation, car elle comprend le 55% des élèves.

Si nous nous concentrons sur l'afflux des 54.318 élèves inscrits dans la formation technique et professionnelle par secteur économique et productif du Sénégal, on peut apprécier comment le 71% des élèves de l'année 2015 sont orientés vers le secteur services, le 28% vers l'industrie et uniquement le 1% vers le secteur primaire.

Si nous comparons l'inscription par secteur public et privé, nous pouvons apprécier comment le secteur public a plus d'élèves dans le secteur primaire que dans le secteur privé (10 fois plus), ainsi que dans le secteur industriel. En revanche, dans le secteur tertiaire ou des services, le secteur privé accapare plus d'élèves que le secteur public, tel qu'il est indiqué dans le tableau suivant :



Tableau 13. *Élèves de formation professionnelle pour le secteur productif 2015. Élaboration ad hoc. Source : Ministère de Formation Professionnelle du Sénégal*

| Secteur productif    | Élèves dans des établissements privés | Élèves dans des établissements publics | Total des élèves | Afflux (%) |
|----------------------|---------------------------------------|----------------------------------------|------------------|------------|
| <b>Primaire</b>      | 60                                    | 611                                    | 671              | 1%         |
| <b>Secondaire</b>    | 5 628                                 | 9 828                                  | 15 456           | 28%        |
| <b>Tertiaire</b>     | 24 395                                | 13 796                                 | 38 191           | 71%        |
| <b>Total Général</b> | 30 083                                | 24 235                                 | 54 318           | 100%       |

La couture, la broderie et l’habillement continuent à être les métiers qui reçoivent la plupart des élèves, avec 1.048 individus, desquels le 82% sont des hommes et le 18% sont des femmes, bien que ces métiers étaient réservés dans le passé pour les femmes. La distribution des élèves par sexe et région est caractérisée par des grandes disparités, en grande partie, comme désavantage pour les femmes dans presque tous les métiers d’apprentissage, à l’exception de ceux qui étaient traditionnellement considérés comme pour les femmes, tels que la coiffure, la cuisine / catering ou le traitement de céréales. En outre, les hommes sont largement représentés dans la majorité des métiers de construction et dans le secteur de l’automobile, ainsi que dans la fabrication d’équipements domestiques ou dans le secteur de la construction.

La formation d’enseignants est un facteur déterminant dans la qualité de l’enseignement et de l’apprentissage. Ainsi, pendant la période 2013-2015, beaucoup de sessions de formation pédagogique ont été organisés à travers les quatre écoles nationales de formation pour les enseignants dans l’École Nationale de Formation, dans l’École d’Économie Familiale et Sociale (ENFEFS), l’École Nationale d’Enseignement Technique (ENSETP) et dans les Centres Nationaux de Formation pour les Professeurs de l’Enseignement Technique Professionnel (CNFMETP) de Kaffrine et Guérina, en repos depuis plus de 10 ans.

Afin de renforcer les qualifications des demandeurs d’emploi, le Sénégal a développé un apprentissage de type double, c’est-à-dire, formation distribuée entre l’entreprise (80% du temps) et le centre de formation (20%). Cette option a été matérialisée à travers la signature d’un accord tripartite en 2016 entre les patronales des entreprises, les syndicats de travailleurs et le gouvernement pour la mise en œuvre de la double formation technique et professionnelle, la création d’un comité technique pour surveiller la double formation et le développement d’un projet de conditions cadre pour organiser la formation technique professionnelle double. Inspiré du modèle suisse, ce modèle de formation a été essayé principalement dans le secteur touristique, ainsi que dans les professions agricoles.

## Analyse des politiques publiques dans l’emploi et dans la formation au Sénégal

Les politiques nationales pour développer les capacités des parties intéressées, particulièrement les jeunes et les femmes, ont consisté principalement à établir des structures de financement de formation et enseignement et des structures de soutien, placement, financement et support technique.

En comprenant que la recherche du développement économique commence avec le capital humain avec des capacités solides et des qualifications professionnelles, l'État a entrepris une réforme et une modernisation du système d'enseignement.

L'introduction de l'approche basée sur les capacités (CPA) en 2010 a permis une transformation considérable du paradigme, c'est-à-dire, l'adaptation de la formation professionnelle. La réforme a affecté à tous les secteurs et a introduit l'option d'une offre de formation adaptée aux besoins des localités, avec la possibilité de combiner la formation travail-étude.

En 2015, cette réforme a donné comme résultat la rédaction d'un projet de loi d'orientation pour la formation professionnelle et technique. Cette loi permet de mettre en œuvre la nouvelle vision de l'État du Sénégal, dont l'option stratégique fondamentale consiste à réaliser des formations.

Cette loi définit la compétence comme un ensemble intégré de ressources (connaissances, capacités, attitudes) permettant de réaliser une fonction, une activité ou une tâche dans une situation donnée à un niveau de performance correspondant aux exigences minimales du marché du travail. Conformément à son article 7, les objectifs de formation professionnelle et technique sont :

- Assurer l'acquisition de compétences pour la résolution de problèmes technologiques et sociales ou l'exercice d'une profession ou métier ;
- Mettre les ressources humaines qualifiées dans le marché du travail en réponse aux besoins de l'économie ;
- Augmenter le taux et le niveau de formation professionnelle et technique parmi les populations ;
- Faciliter l'accès aux programmes d'enseignement et de formation de qualité ;
- Établir, entre les différents secteurs et entre les différents niveaux de formation, des ponts permettant la réorientation et la promotion sociale.

Pour transformer la formation professionnelle, technique et artisanale en un levier important pour améliorer la compétitivité de l'économie et la création de richesse, le gouvernement du Sénégal a adopté les directrices suivantes :

- Promouvoir la formation professionnelle orientée au marché du travail par le biais du développement de la formation continue, les études des besoins de formation, l'analyse de la situation du travail, la rédaction de plans d'étude conformément à l'APC et la création de conditions pour son établissement, ainsi que le soutien pour l'intégration de nouveaux diplômés ;
- intégrer l'apprentissage dans le système de formation professionnelle et technique par le biais de la formation de chefs d'atelier et de la création de systèmes de formation d'apprentis ;

- développer une gouvernance d'association avec un renforcement de l'association publique et privée ;
- mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Développement de l'Artisanat (SNDA).

Dans ce contexte, le Plan Stratégique développé en 2012 a été mis à jour pour tenir compte du PSA et du nouveau contexte institutionnel du secteur, avec l'intégration du secteur artisanal.

## Conclusions

Ce rapport a analysé, d'une part, les secteurs dynamiques du Sénégal et, d'autre part, le système de formation professionnelle et technique du pays dans le but d'avoir une vision globale des besoins de formation dont les entreprises et le grand public ont réellement besoin.

Il ressort du rapport une série de conclusions qui laissent présager que le secteur de la formation professionnelle a un énorme potentiel sur les différents secteurs économiques du pays, malgré les difficultés structurelles comme la forte économie et le stade actuel marqué par le coronavirus.

À la suite, on synthétise les éventuelles niches où il y a encore des besoins de main d'œuvre qualifiée et que la formation professionnelle et technique peut couvrir ces nécessités dans certaines compétences :

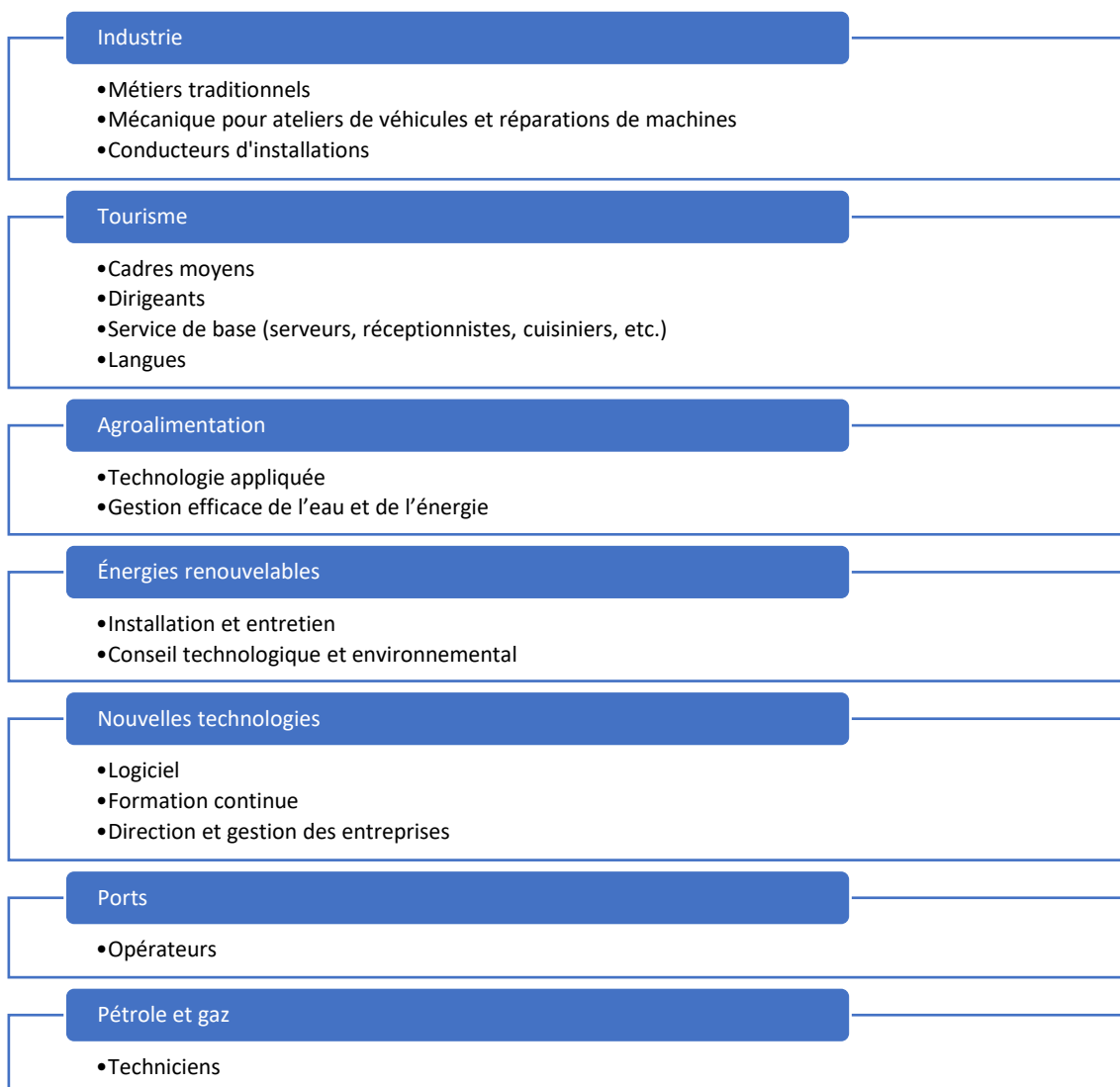


Illustration 7. Besoins de formation professionnelle au Sénégal. Élaboration ad hoc.

## ANNEXE : Index des tableaux, graphiques et illustrations

### Index des tableaux

|                                                                                                                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Tableau 1. Données de Base du Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : CIA WORLD FACT BOOK .....                                                                       | 2  |
| Tableau 2. Principaux indicateurs économiques. Élaboration ad hoc. Sources : diverses .....                                                                         | 3  |
| Tableau 3. Secteurs productifs du Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale .....                                                                       | 6  |
| Tableau 4. Activité manufacturière. Élaboration ad hoc. Source : FMI .....                                                                                          | 7  |
| Tableau 5. Taux des prix de production. Élaboration ad hoc. Source : FMI .....                                                                                      | 14 |
| Tableau 6. Les articles les plus exportés en 2019 par le Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : ICEX 15                                                              |    |
| Tableau 7. Taux de Compétitivité touristique en Afrique. Élaboration ad hoc. Source : Forum Économique Mondial.....                                                 | 18 |
| Tableau 8. Compétitivité touristique du Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : Forum Économique Mondial.....                                                         | 19 |
| Tableau 9. Pourcentage de finalisation des études. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale.                                                                    | 26 |
| Tableau 10. Programmes de formation professionnelle publics. Élaboration ad hoc. Source : Ministère de Formation Professionnelle du Sénégal.....                    | 28 |
| Tableau 11. Centres de formation technique professionnelle. Source : Annuaire statistique socioéconomique du Sénégal 2016. Élaboration ad hoc.....                  | 30 |
| Tableau 12. Nombre d'élèves par ville, sexe et type de centre de formation professionnelle .....                                                                    | 31 |
| Tableau 13. Élèves de formation professionnelle pour le secteur productif 2015. Élaboration ad hoc. Source : Ministère de Formation Professionnelle du Sénégal..... | 32 |

### Index des graphiques

|                                                                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Graphique 1. Taux de chômage 2010-2019. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale/OIT .....                                            | 4  |
| Graphique 2. Emploi par secteur 2019. Élaboration ad hoc. Banque Mondiale/OIT .....                                                       | 5  |
| Graphique 3. Contribution de l'industrie à l'emploi 1991-2019. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale .....                         | 6  |
| Graphique 4. Évolution du nombre d'entreprises industrielles 2012-2018. Élaboration ad hoc. Source : CUCI.....                            | 11 |
| Graphique 5. Produits et résultats d'exploitation 2012-2018 du secteur industriel au Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : CUCI .....     | 12 |
| Graphique 6. Évolution du nombre d'entreprises du secteur de la construction 2012-2018. Élaboration ad hoc. Source : CUCI .....           | 13 |
| Graphique 7. Évolution des revenus et des résultats d'exploitation du secteur de la construction. Élaboration ad hoc. Source : CUCI ..... | 13 |
| Graphique 8. Nombre de touristes étrangers au Sénégal (2005-2019). Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale/OMT .....                 | 17 |
| Graphique 9. Capacité de l'énergie installée selon la source d'énergie. Élaboration ad hoc. Agence Internationale de l'Énergie .....      | 20 |
| Graphique 10. Préviation d'utilisation d'énergies renouvelables. Élaboration ad hoc. Source : Agence Internationale de l'Énergie .....    | 21 |
| Graphique 11. Frais nationaux concernant l'enseignement 2010-2018. Élaboration ad hoc. Source : Banque Mondiale.....                      | 27 |

## Index des illustrations

|                                                                                                                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Illustration 1. Évolution de l'indice de production industrielle. Source : Agence Nationale des Statistiques du Sénégal .....                                                      | 7  |
| Illustration 2. Taux de compétitivité du Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : Forum Économique et Mondial .....                                                                   | 8  |
| Illustration 3. Sous-secteurs industriels avec du potentiel. Élaboration ad hoc. Source : Agence Nationale des Statistiques du Sénégal (Baromètre des entreprises 2017-2018) ..... | 9  |
| Illustration 4. Enjeux du secteur industriel. Élaboration ad hoc. Source : Agence Nationale des Statistiques .....                                                                 | 10 |
| Illustration 5. Indice des prix de production industrielle. Source : Agence Nationale des Statistiques .....                                                                       | 14 |
| Illustration 6. Organisation de l'enseignement au Sénégal. Élaboration ad hoc. Source : ILO...                                                                                     | 25 |
| Illustration 7. Besoins de formation professionnelle au Sénégal. Élaboration ad hoc .....                                                                                          | 35 |